

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Organe officiel de l'Association Valaisanne de Football et d'Athlétisme
Administration et Rédaction : Sion. Tél (027) 2 19 05 - 2 31 25

Bureau pour le Bas-Valais : Avenue de la Gare, Martigny Tél. : (026) 6 07 52

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an Fr. 34.—	Pour l'étranger demander le tarif
6 mois Fr. 18.—	
3 mois Fr. 10.—	

REGIE
DES ANNONCES
PUBLICITAS S.A. -
SION
AVENUE DU MIDI :
TELEPHONE 2 44 22
et ses agences
en Suisse
et à l'étranger

TARIF DE PUBLICITE
ANNONCE 14 cts le mm.
RECLAME 50 cts le mm.
AVIS MORTUAIRE 30 cts le mm.
Majoration : 20 % pour remplacement exigé. 25 % pour réclames en première et dernière pages.
 Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Administration : av. du Midi 8, Sion — CCP II c 5111 — Rédaction : rue Pré Fleuri, Sion — Régie des Annonces : Publicitas S.A., Sion, av. du Midi, et ses agences en Suisse

Macmillan chez Adenauer

Ainsi, aujourd'hui, va se trouver bouclée la série des grandes rencontres bilatérales entre Occidentaux. M. Macmillan aura quelques heures de conversation avec le chancelier Adenauer, qui vient de fêter son 86e anniversaire (ce qui fait de lui le chef du gouvernement le plus âgé du monde). Et c'est bien entendu le problème berlinois qui demeurera au centre de la discussion. D'ailleurs, Lord Home, le ministre britannique des Affaires étrangères, qui accompagnera M. Macmillan, se rendra le lendemain à Berlin-Ouest. Sa visite n'est pas sans rapport sans doute avec celle que M. Gaitskell, le chef de l'opposition travailliste britannique vient de faire dans l'ex-capitale allemande. M. Gaitskell n'a pas manqué de répéter une fois de plus que, selon lui, le gouvernement de Pankow devait être reconnu de facto par les Occidentaux et à Bonn, on s'est étonné du manque de répartie de M. Willy Brandt. Lord Home, dont les dernières déclarations ont été empreintes d'une grande fermeté vis-à-vis de l'Est, ne manquera pas sans doute d'effacer la mauvaise impression laissée par M. Gaitskell.

Tandis que M. Macmillan se trouvera chez le chancelier, le président Kennedy recevra quant à lui le vice-chancelier ouest-allemand, M. Ludwig Erhardt. Et à Bonn comme à Washington, les Anglo-saxons ne manqueront pas sans doute de questionner les Allemands sur le document remis à M. Hans Kroll, ambassadeur ouest-allemand à Moscou. Pour la deuxième fois en effet, M. Kroll fait parler de lui : il avait déjà été accusé d'avoir entrepris des démarches personnelles auprès du Kremlin. Or, à la fin de l'année, annonce l'agence de presse ouest-allemande, M. Kroll a rencontré à nouveau un haut-fonctionnaire soviétique qui lui aurait remis un plan de négociations directes entre Bonn et Moscou : on comprend que Londres et Washington s'inquiètent de telles manœuvres de Moscou. Cela d'autant plus que dans des articles récemment parus dans la presse soviétique, on insiste sur le fait que le Kremlin ne pourrait s'asseoir autour d'un tapis vert tant que le régime d'occupation alliée à Berlin demeurerait un préalable.

La manœuvre qui paraît se dessiner du côté Anglo-saxon après les conversations des Bermudes et le premier sondage de M. Thompson auprès de M. Gromyko est toute différente. Il semble en effet impossible d'ouvrir des négociations sur une base raisonnable tant les points de vue demeurent éloignés (et l'on voit mal comment ils pourraient se rapprocher). Or, Moscou se montre beaucoup moins pressé dans le règlement du problème de Berlin. Et certains vont disant que, malgré ses grandes déclarations d'antistalinisme, M. Ulbricht et l'Allemagne de l'Est sont cependant un des derniers bastions des méthodes stalinienne (l'Albanie exceptée bien entendu) : il serait donc possible de voir M. Khrouchtchev moins enthousiaste pour la cause est-allemande. Si le Kremlin est disposé à attendre, les Occidentaux ont pour leur part montré que la construction du « mur de la honte » entre les deux Berlin ne les avaient pas fait sortir de leur calme. Il semble donc possible que pour le moment, on reste de part et d'autre attaché au statu-quo. Ce qui signifie que l'usage des couloirs aériens et terrestres demeure garanti aux Occidentaux et que ces derniers acceptent en contre-partie l'existence du mur. L'essentiel actuellement est bien entendu que les Occidentaux demeurent unis et c'est ce pour quoi plaidera le Premier britannique. Il semble peu probable d'ailleurs que le chancelier Adenauer ne se montre pas toujours décidé à se ranger derrière ses Alliés!

André Rougemont.

En marge d'une œuvre chinoise

De la censure

Il y a quelques semaines, un tribunal de Zurich, sauf erreur, ordonnait la destruction d'un roman chinois du XVIIe siècle, le *Jou Pu Tuan* du poète Li Yu, poète et moraliste, nous dit-on, fort connu dans son pays, l'un des plus célèbres, même, de l'époque Ming dont l'histoire affirme que ce fut une heureuse et grande époque.

Le *Jou Pu Tuan* venait d'être traduit et édité en langue allemande par les soins d'un éditeur des bords de la Limmat.

En octobre, à l'Old Bailey, à Londres, un tribunal britannique autorisa les « Editions Penguin » à publier enfin le roman célèbre de D.H. Lawrence, *L'Amant de Lady Chatterley*.

Les vitrines des libraires de la vertueuse Angleterre se sont aussitôt ornées d'un ouvrage qui avait dû paraître en Italie et qui n'avait jamais pu pénétrer dans son pays d'origine que clandestinement.

Il y a dix ou quinze ans, à Fribourg, un tribunal avait eu à connaître d'une demande d'interdiction de vente de l'un des célèbres *Tropiques* d'Henry Miller. Cette demande n'avait pas abouti.

Enfin, on se souvient que récemment le tribunal de Sion ordonna la destruction de gravures japonaises. L'affaire est pendante encore devant le tribunal cantonal.

Rappelons enfin qu'en 1957, le Tribunal de la Seine réhabilita Baudelaire dont *Les Fleurs du Mal* avaient été flétries, cent ans plus tôt, par les juges du même département. Et que Flaubert, pour *Madame Bovary*, échappa de peu à une condamnation que requerrait le procureur Pinard.

Ces quelques exemples, tant d'autres que l'on pourrait invoquer, posent le problème de la censure. Faut-il oui ou non, dans un pays libre, contrôler la production intellectuelle et artistique? Faut-il, du moins, contrôler la diffusion des œuvres d'art?

C'est autour de ces problèmes que la Société suisse des écrivains vient d'organiser un colloque, à Macolin. Gens de plume et gens de robe, pendant deux jours, ont pu confronter leurs idées et leurs thèses. On a déjà pu lire dans la presse le communiqué rédigé à la fin des débats. Il fut approuvé par tous les participants parce que juges et écrivains ont pu se rendre compte qu'un malaise existe bel et bien en un domaine qui semble relever de la seule liberté de penser et

d'écrire garantie par la constitution elle-même.

En fait, nul ne conteste sérieusement à l'artiste le droit de s'exprimer librement. Dans nos pays occidentaux, la déclaration des droits de l'homme est assez fidèlement observée qui permet à chacun de penser et de s'exprimer selon ses convictions. Sur le plan de la création artistique, tout au moins, personne n'est brimé dans nos républiques. Nous avons flétri comme il se doit la prétention des dictateurs à diriger l'inspiration des peintres, des musiciens et des poètes. L'art commandé ne peut plus être de l'art. Parce que l'œuvre d'art obéit à la poussée la plus profonde et la plus secrète d'une vocation personnelle.

Mais une telle liberté ne peut être admise absolument quand il s'agit de la diffusion de l'œuvre d'art. Non, Gide n'a pas raison quand il proclame que la morale ne dépend que de l'esthétique. Il est des chefs-d'œuvre qui, pour tel ou tel lecteur, pour tel spectateur, peuvent être dangereux. La vérité de l'observation des mœurs ne justifie pas tout, d'autant moins que l'artiste peut montrer une certaine

complaisance pour le morbide et le malsain. Alors, son œuvre, même si elle contient des passages fort beaux du point de vue esthétique, devient dangereuse pour une catégorie de « consommateurs ». On sait, du reste, quel attrait exerce sur le public un livre, un tableau réputés, par exemple, érotiques. La société a donc le devoir de protéger la jeunesse, en particulier, plus exposée que les adultes, plus curieuse et plus sensible.

Et que ne faudrait-il pas écrire d'œuvres simplement scandaleuses?

Le législateur n'a pas manqué à sa tâche. L'article 204 de notre code pénal fédéral prévoit une punition (prison ou amende) à l'égard de tous ceux qui fabriquent, détiennent, importent, exportent ou trafiquent des « écrits, images, films ou autres objets obscènes ». L'article 212 du même code vise à protéger les mineurs des œuvres immorales.

Tout cela est bel et bon. Mais qui décidera de l'obscénité et de l'immoralité d'un livre, par exemple? Le procureur Pinard voulait que *Madame Bovary* fut condamnée quand Flaubert protestait, avec raison, de la haute moralité de sa fable. On voit bien

que l'institution d'un conseil de censure, composé de personnes compétentes, est finalement indispensable.

Ce qui est venu compliquer les choses, en notre pays, c'est l'article 36 de la loi sur les douanes. Puisque le code pénal réprime l'importation et l'exportation d'œuvres obscènes, les douaniers doivent bien exercer un contrôle sur tout ce qui passe sous leurs yeux. Le malheur a voulu que la loi qui leur impose ce contrôle parle d'œuvres immorales et non d'œuvres obscènes. Voilà donc nos fonctionnaires promus au rang de censeurs, de juge de la moralité d'une œuvre, quand rien dans leur préparation intellectuelle ne les autorise à exercer une aussi grave magistrature.

En effet, il est très délicat de se prononcer sur la valeur morale d'un ouvrage. Tout est pur aux purs; tout peut être sujet de scandale pour certains. L'éminent juriste qu'est Jean Graven, étudiant le procès de *L'Amant de Lady Chatterley*, rapporte que le chanoine anglican Milford, de même qu'un homme de loi catholique, ont déclaré que l'œuvre est « profondément morale » alors que les tribunaux de plusieurs pays l'avaient condamnée comme étant obscène... Encore une fois, où est la vérité?

On ne peut en tout cas s'en remettre au jugement de fonctionnaires dont le zèle, en ce domaine, peut être désastreux. Notre législation devrait donc être refondue. S'il est indispensable que tout ce qui est obscène soit écarté de nos librairies, il importe aussi que les œuvres artistiques ne tombent pas sous le coup de condamnations arbitraires qui pourraient être ici les vrais défenseurs de la liberté.

Maurice Zermatten.

Dès le 15 janvier

Coût de l'essence : 5 ct. de plus

On connaît la disposition. La Constitution fédérale qui stipule que la Confédération peut, pour couvrir partiellement les frais résultant de la construction du réseau des routes nationales, percevoir une taxe supplémentaire, dont le montant doit être fixé par l'Assemblée fédérale.

Se fondant sur cet article, le Conseil fédéral a proposé tout d'abord que cette surtaxe soit de 7 centimes. Les Chambres fédérales acceptèrent à une très forte majorité cette proposition, mais le peuple fit, en revanche, usage de son droit de référendum.

Lors de la votation fédérale qui s'en suivit le peuple et les cantons se prononcèrent, à une assez faible majorité, il est vrai, contre la manière de voir du Gouvernement.

Sans perdre de temps, le Conseil fédéral se remit à l'ouvrage et présenta un nouveau projet qui reçut un accueil très favorable un peu partout. La surtaxe prévue était de 5 centimes et les cantons étaient mis au bénéfice d'un régime de subventions plus favorable.

Ce second projet fut, à nouveau, accepté à une très forte majorité par les Chambres fédérales.

Aucun référendum n'ayant été lancé par le peuple dans le délai prévu par la loi, le projet gouvernemental peut ainsi entrer en force.

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral, à la fin de la semaine dernière, a fixé au 15 janvier l'entrée en vigueur de l'arrêté en question.

A partir de cette date, les importa-

tions de carburants pour moteurs seront frappés d'une taxe supplémentaire de 5 centimes destinés à financer la construction des routes nationales.

Une disposition retiendra tout particulièrement notre attention : celle qui prévoit le remboursement de la taxe supplémentaire perçue sur les carburants utilisés à des fins agricoles, et piscicoles. Le remboursement s'effectuera d'après un système de normes élaboré avec le concours des offices fédéraux et des milieux agricoles et sylvicoles. Le système des normes appliquées prévoit, notamment, la collaboration des offices communaux de la culture des champs.

Une ordonnance fédérale sera élaborée à cet effet. Nous en parlerons en temps voulu.

Les Valaisans obtiennent satisfaction

A la suite de la demande faite par le Conseil d'Etat valaisan d'une vigoureuse campagne, et d'une intervention de M. le Conseiller national Roger Bonvin, auprès des instances fédérales, le projet du nouvel horaire des chemins de fers suisses tient compte des légitimes prétentions de notre canton. L'horaire d'été sera valable du 27 mai 1962 au 29 septembre et le prochain horaire d'hiver du 30 septembre au 25 mai 1963.

Ainsi donc, suivant le vœu émis par le Gouvernement valaisan, le train accéléré 531 est rétabli au départ de Brigue. Son horaire sera le suivant : Brigue départ à 4 h. 50, Sierre départ à 4 h. 51, Sion départ à 5 h. 10, Martigny départ à 5 h. 29 et Lausanne arrivée à 6 h. 45, ce qui permettra aux Valaisans de se rendre rapidement dans n'importe quelle partie de la Suisse.

Une seconde relation matinale n'étant pas justifiée sur la totalité du parcours de Brigue à Lausanne, le train accéléré 533 est supprimé seulement entre Brigue et Sion. Néanmoins, pour permettre aux voyageurs de la région de Loèche-Sierre d'atteindre le train 533 à Sion, départ 6 h. 28, un train de marchandises assurera le service des voyageurs de Loèche à Sion,

avec départ de Loèche à 5 h. 18, de Sierre à 5 h. 45 et arrivée à Sion à 6 h. 10.

Voilà des décisions qui seront accueillies avec satisfaction dans notre canton.

Ant.



Un ancien galion espagnol a été découvert sur la côte colombienne (Amérique du Sud). Le navire, datant de 1741, était armé de 60 canons. Nous en voyons quelques-uns qui ont pu être ramenés à la surface.

**BANQUE
TROILLET
& CIE S.A.**

MARTIGNY
Agences à Bagnes - Fully
Orsières
Exécution rapide de tous prêts
et affaires financières
Correspondants étrangers

Reprise des cours de l'Ecole-club Migros

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Monthey - Martigny - Sion - Sierre - Viège - Brigue

français allemand italien anglais espagnol russe	Fr. 7.— (4 x 1 h. par mois)
sténographie dactylographie correspondance commerciale comptabilité	Fr. 7.— (4 x 1 h. par mois)
algèbre géométrie dessin technique	Fr. 7.— (4 x 1 h. par mois)
dessin peinture modelage céramique mosaïque peinture sur porcelaine rellure couture photographie	Fr. 14.— (4 x 2 h. par mois)
cuisine	Fr. 24.— (4 x 3 h. par mois) repas compris
horticulture d'appartement constructions de modèles réduits	Fr. 14.— (4 x 2 h. par mois)
histoire de l'art (les grands peintres) beauty school (soins de beauté) danses modernes danse classique théâtre - diction le savoir-vivre guitare auto-école théorie auto-école moteur et dépannage devoirs surveillés	Fr. 9.— (4 x 1 h. par mois)
ski équitation	6 leçons de 2 heures Fr. 21.— Fr. 18.— par mois (2 h. par soir tous les jours scolaires) 8 leçons de 2 heures Fr. 30.— 5 leçons de 1 heure Fr. 40.—



BULLETIN D'INSCRIPTION

à envoyer au Secrétariat de l'Ecole-Club Migros
Valais, Martigny-Ville - Tél. (026) 6 14 23

Nom et prénom :

Rue/Localité :

No tél.

Cours désirés : Degré :

1.

2.

3.

Très bien renseigné
par la Feuille d'Avis du Valais

Grand Garage de la Place de LAUSANNE

CHERCHE

CHEF DE RECEPTION

capable de diriger du personnel, de faire preuve d'initiative et d'autorité.
Permis de conduire exigé. Connaissances des langues française et allemande, notions d'anglais si possible.
Gros salaire à personne capable ayant le sens des responsabilités.
Faire offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre PC 60025 L à Publicitas Lausanne.

VENDEUSE

ayant de l'expérience est
demandée à la

VILLE DE PARIS

Sion

Tél. 2 18 22

On CHERCHE pour janvier -
février - mars

2 arboriculteurs

capables de travailler seuls.
Entrée immédiate ou à conve-
nir. Salaire intéressant.S'adresser à Coopérative Fruitière,
St-Léonard.

Tél. (027) 4 41 75 - (027) 4 42 85.

Nous cherchons pour entrée
immédiate

garçon

ou fille d'office

Place bien rétribuée.

S'adr. à PIERRE BRUCHEZ,
Hôtel de Verbier, VERBIER.

Tél. (026) 7 13 46 - (026) 7 13 47.

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.

SAUCISSON SEC

la pce 1.50 - 10 pces 1.30
Envoi partout contre remb.

Boucherie

O. MUDRY - MARTIGNY

Tél. (026) 6 10 73

Nous cherchons PORTEUR

Perdre ou gagner ?

Agriculteurs, motocyclistes, cyclistes !
Vos machines sont au repos. Assurez-
leur un excellent départ au printemps
en les faisant reviser MAINTENANT.Travail consciencieux par mécaniciens
qualifiés.

A. FRASS, Garage des 2 Collines

SION Tél. (027) 2 14 91

Essayez la nouvelle

TAUNUS 17 M

T S

(Tour., Sport)

Plus rapide, plus luxueuse
plus puissante

dès maintenant

FORD

extra

OCCASIONS GARANTIES

1 Dauphine 1960, état de neuf.

1 Dauphine 1958, état de neuf.

1 Citroën 2 CV 1956, bon état,
bas prix.1 17 M 4 portes 1960, état de
neuf1 17 M 2 portes, radio, 1959,
verte et blanche.1 17 M 2 portes 1959, bleue et
blanche.

1 15 M révisée, 1956, beige.

Les occasions Extra sont li-
vrées expertisées avec un bul-
letin de garantie authentique.

GARAGE VALAISAN

Kaspar Frères

SION

Distributeur officiel Ford

Tél. (027) 2 12 71

PE 1319



Il en faut si peu...!

Une simple prise de Pectoral et votre café est
transformé en un nectar délicieusement aromatique
et d'un beau noir velouté.Produit absolument naturel, le Pectoral est fait
de sucre pur et complète merveilleusement le café.

PECTORAL

NOUS CHERCHONS

jeune décorateur(trice)

Entrée : 1.3.62.

Nombreux avantages spéciaux.

Semaine de 5 jours.

Se présenter ou faire offres
aux

ON CHERCHE

1 ouvrier teinturier

1 repasseuse

1 manœuvre

Place stable.

S'adr.

TEINTURERIE SIXT-KREISSEL - SION

Carrefour de la Planta

Tél. 2 15 61

JE CHERCHE

employé de bureau qualifié

avec bonne formation commerciale générale
et de comptabilité.Possibilité d'avancement à homme capable
et dynamique.Si possible connaissance du français et de
l'allemand.

Salaire intéressant, caisse de retraite.

Faire offres manuscrites avec références et
curriculum vitae à

PAUL MARTI
Matériaux de construction
MARTIGNY

Résultats et classements

LIGUE NATIONALE A

Samedi
Zurich - Langnau 6-3
Young Sprinters - Bâle 4-2
Davos - Berne 2-3

Dimanche
Ambri Piotta - Viège 1-4
Zurich 8 6 1 1 53-27 13
Viège 8 6 1 1 37-27 12
Berne 8 6 0 2 52-24 12
Ambri 8 4 0 4 36-26 8
Langnau 8 3 0 5 42-46 6
Young Spr. 8 3 0 5 20-41 6
Davos 8 2 0 6 17-30 4
Bâle 8 1 0 7 12-54 2

LIGUE NATIONALE B

Groupe romand

Samedi
Gottéron - Villars 2-10
Sierre - Servette 3-2

Dimanche
Martigny - Fleurier 7-2
Montana-Crans - Lausanne 1-6
Villars 8 8 0 0 52-7 16
Servette 8 5 1 2 43-24 11
Lausanne 8 4 1 3 30-21 9
Sierre 8 3 3 2 20-23 9
Montana-Crans 8 3 2 3 20-28 8
Gottéron 8 2 1 5 25-40 5
Martigny 8 2 1 5 23-47 5
Fleurier 8 0 1 7 11-35 1

Groupe alémanique

Vendredi
Grasshoppers - Winterthur 11-1

Samedi
Coire - La Chaux-de-Fonds 1-3
Bienne - Kloten 1-5

Dimanche
Arosa - La Chaux-de-Fonds 8-6
Zurich II - Coire 7-2
Kloten 8 8 0 0 49-15 16
Arosa 7 6 0 1 48-26 12
Grasshoppers 7 4 2 1 37-15 10
Chaux-de-Fds 9 4 1 4 39-40 9
Bienne 8 3 0 5 32-32 6
Zurich II 7 2 0 5 27-33 4
Coire 9 1 1 7 24-55 3
Winterthur 7 1 0 6 13-54 2

PREMIERE LIGUE

Groupe 6 a

Samedi
Leysin - Champéry (renvoyé)
Gstaad - Genève 5-6
Genève 3 3 0 0 15-11 6
Gstaad 4 2 0 2 18-17 4
Leysin 3 1 0 2 13-12 2
Champéry 2 0 0 2 5-11 0

Groupe 6 b

Jeu
Charrat - Saas-Fee 6-2

Dimanche
Zermatt - Sion 0-6
Sion 3 3 0 0 21-7 6
Charrat 3 2 0 1 14-10 4
Zermatt 3 1 0 2 8-13 2
Saas-Fee 3 0 0 3 8-21 0

DEUXIEME LIGUE

Groupe I

Jeu
Salvan - Martigny (Renv.)

Samedi
Martigny II - Monthey 6-2
Monthey II 2 2 0 0 4
Salvan 1 1 0 0 2
Monthey 2 1 0 1 2
Lausanne IV 3 0 0 3 0

Groupe II

Samedi
Sion II - Tourtemagne 1-8

Dimanche
Rarogne - Viège II (Renv.)
Rarogne 2 2 0 0 4
Viège II 3 2 0 1 3
Tourtemagne 2 1 0 1 2
Sion II 3 0 0 3 0

TROISIEME LIGUE

Groupe I

Vendredi
Nendaz I - Sion III (Renv.)

Dimanche
Chippis - Bramois (Renv.)
Sion III - Bramois 8-8
Sierre II 3 3 0 0 6
Chippis 3 2 0 1 4
Bramois 2 1 1 0 3
Sion III 5 1 1 3 3
Nendaz I 3 0 0 3 0

Groupe II

Samedi
Saas-Grund - Saas-Fee II 10-0
Leutergrund 2 2 0 0 4
Saas-Grund 2 2 0 0 4
Nendaz 2 0 0 2 0
Saas-Fee 2 0 0 2 0

JUNIORS

Groupe I

Dimanche
Lausanne - Sierre A 0-3

Samedi
Zermatt - Montana-Crans (Renv.)

Dimanche
Sierre B - Viège 2-13

LIGUE NATIONALE B

Groupe romand

Samedi
Servette - Gottéron

Dimanche
Fleurier - Sierre
Martigny - Lausanne
Villars - Montana-Crans

Martigny bat Fleurier par 7 à 2

(3-1, 2-1, 2-0)

MARTIGNY : Donnet; Moret, Bongard; H. Pilet, Darbellay; Imboden, G. Pilet, Nater; Diethelm, Constantin, Rouiller; Reichenbach, Meunier. FLEURIER : Seiler; Niederhauser, Leuba; Marti, Huguenin; Weissbrodt I, Weissbrodt II, Raymond, Mombelli, Hótz, Jacot; Pousaz, Jeanin.

Arbitres : Aubort et Borgeaud Lausanne, bons.

Buts : 2e Pilet sur passe de Nater; 3e Nater lancé par Pilet; 4e Imboden sur passe de Pilet; 17e Hotz; deuxième tiers: 3e Hotz, 4e Pilet, passe de Bongard; 11e Nater, passe de Nater; troisième tiers: 4e Constantin, passe de Rouiller; 10e Pilet, passe d'Imboden.

Pénalisations: Marti 2', Moret 2', Bongard 2'.

Spectateurs: 1.200. Glace en parfait état.

Notes: Pour la première fois cette saison, Martigny aligne une équipe complète. Toutefois, Rouiller et Nater sont grippés et ce dernier, pour ne pas brûler trop rapidement ses forces, a reçu comme consigne de jouer en pointe.

DEPART EN TROMBE: 3 BUTS EN 4 MINUTES

Cette rencontre mettait aux prises, comme on le sait, deux équipes menacées par la relégation. L'une et l'autre jouait donc une carte importante, peut-être déterminante quant à leur avenir en LNB.

Martigny, pour son compte, était résolu à ne pas se laisser damer le pion par son adversaire neuchâtelois. Aussi, prit-il un départ fulgurant dès

le coup d'envoi et, à la 2e minute déjà, l'excellent Gérard Pilet, servi par Nater, battit Seiler après une superbe feinte.

Dans la minute suivante, Marti ayant été pénalisé, Nater, lancé par Pilet, dribbla trois joueurs et marqua à son tour un but follement acclamé. Une nouvelle attaque de Pilet aboutit sur la crosse du jeune Imboden et ce fut le troisième tir victorieux.

Complètement ahuri par la tournure des événements, Fleurier mit passablement de temps pour se ressaisir et se laissa dominer d'une manière étonnante par un Martigny calme et sûr de lui. Toutefois, les visiteurs sortirent peu à peu de leur réserve et, par quelques rapides échappées, semèrent le désarroi dans une défense qui ne tarda pas à s'affoler.

DANGEREUX RETOUR DE FLEURIER

Moret s'étant fait pénaliser, Fleurier en profita pour pousser à l'attaque et corrigea le score sur tir de Hotz. Puis, au début du deuxième tiers, le même joueur récidiva. L'avance prise par Martigny avait donc fondu comme neige au soleil. Mais ces deux buts piquèrent son amour-propre et sur un assaut bien mené, Pilet battit Seiler.

Le match sombra alors dans la monotonie, Fleurier n'insistant plus avec la même ardeur et Martigny sentant la victoire à sa portée. Un superbe tir de Nater le confirma dans cette impression.

LA BONNE MESURE

Le dernier tiers s'anima cependant après le shoot victorieux de Constantin, et se poursuivit par une série d'offensives bien amenées de part et d'autre. Alors que Fleurier ne parvenait pas à trouver une fissure dans la défense mieux coordonnée des locaux, Martigny ajoutait un 7e but au tableau d'affichage.

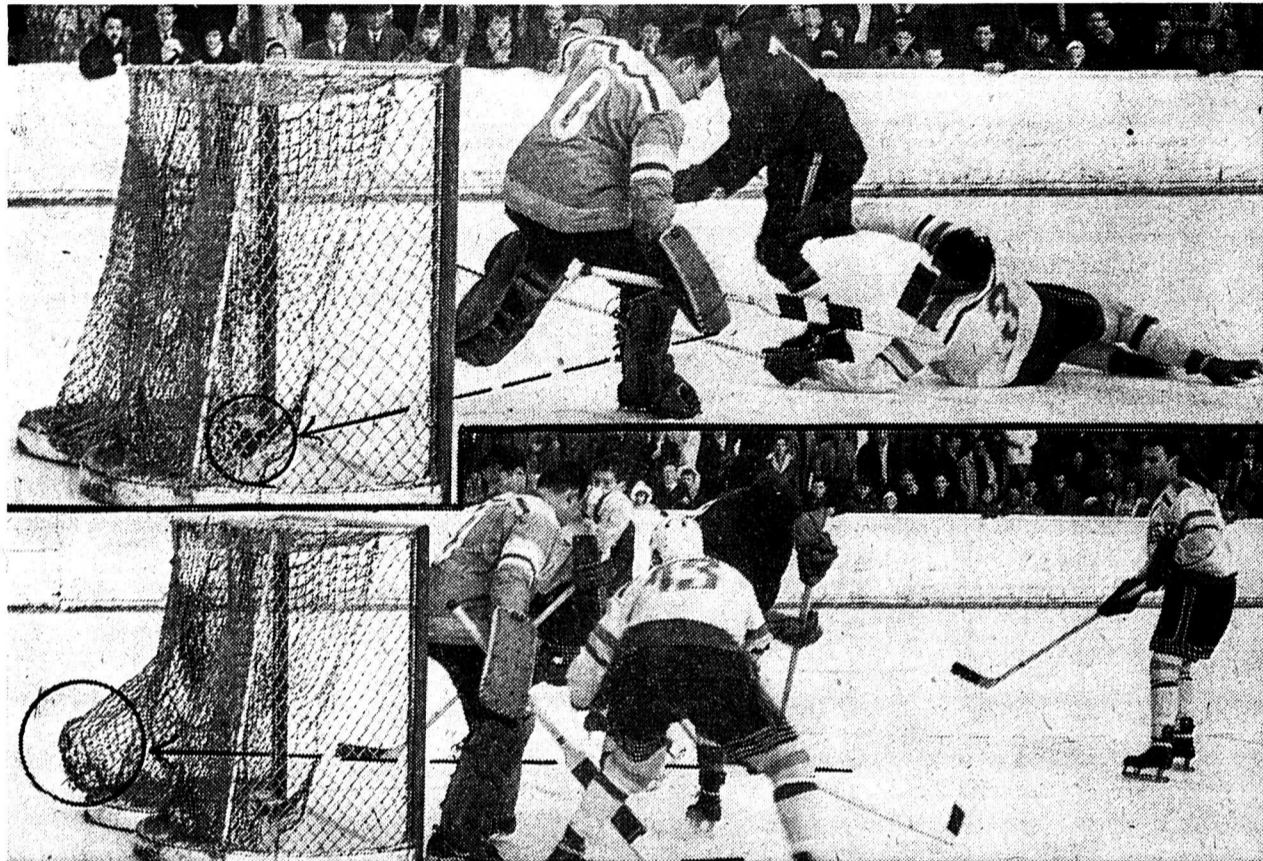
Victoire donc entièrement méritée pour Martigny et remportée beaucoup plus aisément que prévu. Fleurier eut une bonne réaction à la fin du 1er tiers, mais après le 4e filet de son adversaire, il se considéra probablement battu. Il n'en continua pas moins de lutter avec un cran louable, mais le ressort manquait.

Au HC Martigny, excellente prestation de la première ligne dont le jeu est vif, rapide et précis. Pilet a trouvé sa pleine forme et reste le constructeur et le marqueur No 1 de l'équipe. Bien que souffrant, Nater a tenu honorablement sa place, alors que Imboden s'affirme sans cesse comme un joueur fin et intelligent.

La deuxième ligne a manqué de cohésion et s'est confinée dans un rôle plutôt défensif. C'était peut-être une consigne. En défense, bonne tenue de Bongard et Henri Pilet, toujours solide à leur poste. En revanche, leurs camarades ont parfois « pétouillé ». Leurs hésitations eurent pour effet de rendre terriblement nerveux le jeune gardien Donnet, sauvé souvent par la chance.

Mais, en résumé, Martigny peut être crédité d'un bon match et a laissé l'impression de pouvoir se tirer facilement d'affaire. Pour l'instant, son avance de 4 points sur Fleurier lui permet de voir un horizon plus clair.

F. Dt.



EN HAUT : sur une passe de Pilet, Imboden, malgré un plongeon d'un arrière adverse, glisse le puck entre les jambes du gardien Fleurisien et marque le 3e but de Martigny. EN BAS : Nater, entouré d'adversaires, réussit, d'un retourné, à loger le puck dans les filets de Fleurier et marque ainsi le deuxième but de la partie. (Photos Schmid)

Peu de surprises en championnat suisse

Ligue Nationale A
YOUNG-SPRINTERS - BALE, 4-2 (0-0; 1-1; 3-1).

Ce match des mal classés s'est déroulé à la patinoire de Monruz en présence de 3 000 spectateurs. Nerveux et contractés, les joueurs ne firent rien pour apporter un spectacle de qualité. Les absences de Grob et Kaufmann à Bâle et celle de Grenacher aux Young Sprinters n'expliquent pas cette rareté.

Arbitres : Gisler et Frei (Zurich). Marqueurs : Spichty (22e : 0-1), Galalthe (38e : 1-1), Bazzi (41e : 2-1), Bazzi (42e : 3-1), Chevalley (59e : 4-1), Thommen (60e : 4-2).

DAVOS - BERNE, 2-3 (1-0; 1-2; 0-1).

Les Bernois, par cette victoire en terre grisonne, restent de sérieux prétendants au titre. Stammbach, meilleur homme sur la glace, donna les deux points aux visiteurs.

Arbitres : Braun (St-Gall) et Katz (Kloten). Marqueurs : Gmucnder (15e : 1-0), Duerts (23e : 2-0), Stammbach (35e : 2-2), Zimmermann (41e : 2-3).

CP ZURICH - LANGNAU, 6-3 (2-0; 1-2; 3-1).

Privé de son gardien titulaire,

Langnau n'a su résister au Hollenstadion à une formation zurichoise où pourtant manquait l'efficace avant-centre Messerli. 8 000 spectateurs.

Arbitres : Briggen (Berne) et Maederin (Bâle).

Auteur de quatre buts, l'ex-joueur de St-Moritz Parolini fut le plus incisif des avants en lice.

Marqueurs : Parolini (10e : 1-0), Muehlebach (18e : 2-0), Baertschi (23e : 2-1), Parolini (28e : 3-1), W. Wittwer (36e : 3-2), Parolini (42e : 4-2), Parolini (43e : 5-2), R. Frei (51e : 6-2), Baertschi (52e : 6-3).

GOTTERON - VILLARS, 2-10 (1-4; 1-3; 0-3).

Malgré l'absence de leur pilier défensif Friedrich, les visiteurs n'ont laissé aucune chance aux Fribourgeois dominés dans tous les compartiments du jeu. 3 000 spectateurs ont applaudi au spectacle offert à la patinoire des Augustins par Villars.

Arbitres : Nussbaum (Langnau) et Stoller (Montreux). Marqueurs : Wirz (1re : 0-1), Rapoz (6e : 1-1), R. Chappot (12e : 1-2), M. Chappot (12e : 1-3), A. Berra (17e : 1-4), M. Chappot (23e : 1-5), Kaeser (24e : 2-5), R. Bernasconi (24e : 2-6), R. Berra (30e : 2-7), A. Berra (44e : 2-8), M. Chappot (53e : 2-9), R. Berra (56e : 2-10).

Résultats et classements

LIGUE NATIONALE A

Bâle - Grasshoppers renv.
Bienne - Schaffhouse 2-1
Chaux-de-Fonds - Lausanne 2-3
Servette - Granges 11-2
Young Boys - Lucerne 3-1
Young Fellows - Lugano renv.
Zurich - Fribourg renv.

Servette 17 12 3 2 59-19 27
Lausanne 17 10 3 4 45-25 23
Grasshoppers 16 8 4 4 42-32 20
Chx-de-Fds 17 10 0 7 47-34 20
Lucerne 17 8 4 5 31-22 20
Bâle 16 7 4 5 31-30 18
Young Boys 17 8 1 8 40-35 17
Lugano 16 6 4 6 20-39 16
Zurich 16 5 5 6 40-35 15
Young Fellows 16 5 3 8 37-41 13
Bienne 17 4 5 8 30-39 13
Schaffhouse 17 4 9 30-44 12
Granges 17 4 3 10 21-38 11
Fribourg 16 1 5 10 17-57 7

DIMANCHE PROCHAIN

Lausanne Sports - Alle
Montreux Sports - Winterthur
Soleure - Bellinzone
Young Boys - Sion
Young Fellows - Grasshoppers
Zurich - Bâle
Aston Villa - Sheffield United
Cardiff City - Tottenham H.
Leicester City - Birmingham C.
Manchester U. - Blackpool
Nottingham F. - West Ham U.
Sheffield Wed. - Everton
Volverhampton - Blackburn Rov.

SPORT-TOTO No 19

Bâle - Grasshoppers renv.
Bienne - Schaffhouse 2-1
Chaux-de-Fonds - Lausanne 2-3
Servette - Granges 11-2
Young Boys - Lucerne 3-1
Zurich - Fribourg renv.
Young Fellows - Lugano renv.
Birmingham C. - Tottenham H. 3-3
Blackpool - West Bromwich 0-0
Liverpool - Chelsea 4-3
Manchester U. - Bolton Wand. 2-1
Middlesbrough - Cardiff City renv.
Southampton - Sunderland 2-2

COLONNE DES GAGNANTS

0 1 2 1 1 0 0 x x 1 1 0 x

L'équipe suisse jouera au Maroc

Un match représentatif a été conclu entre les fédérations du Maroc et de Suisse. La rencontre se déroulera le 11 février à Casablanca. Pour les footballeurs suisses, ce match entre dans le cadre de leur préparation à la Coupe du Monde.

REAL MADRID EN ECHEC...

Championnat d'Espagne (18e journée) : Atletico de Bilbao - Real Sociedad, 2-0; Santander - Saragosse, 2-1; Elche - Oviedo, 1-1; Valence - Betis, 2-0; Majorque - Espagnol, 0-5; Atletico Madrid - Osasuna, 4-2; Barcelone - Tenerife, 5-2; Séville - Real Madrid, 1-1. Classement : 1. Real Madrid, 30; 2. Atletico Madrid, 25; 3. Saragosse et Barcelone, 22; 5. Valence, 20.

LE LEADER PERD UN POINT

Championnat d'Italie (20e journée) : Fiorentina - Bologna, 1-0; Torino - Internazionale, 0-0; Lecco - Juventus, 2-2; Catania - Lanerossi, 2-0; AC Milan - Palermo, 3-0; AS Roma - Sampdoria, 1-0; Atalanta-Bergame - Spal Ferrare, 1-1; Mantova - Venise, 1-0; Padova - Udinese, renv. Classement : 1. Internazionale, 20-30; 2. Fiorentina, 20-30; 3. AC Milan, 20-28; 4. AS Roma, 20-27; 5. Bologna et Torino, 20-23.

STADE FRANÇAIS VAINQUEUR EN COUPE

Voici les résultats des 32es de finale de la Coupe de France : Clubs de 1re division entre eux : à Paris, Racing bat Rennes, 3-1; à Marseille, Monaco bat Nice, 2-0; à Rouen, Stade Français bat Le Havre, 3-0.

1re et 2e division : à Caen, Lens bat Cherbourg, 5-0; à Bordeaux, Rouen et Valenciennes, 1-1 (après prol.); à Lorient, Angers bat Nantes, 4-1.

Clubs de 2e division entre eux : à Lyon, Grenoble bat Lille, 3-1 (après prol.).

Entre 1re division et amateurs : à Dunkerque, Reims bat Anchel, 5-0; à Tours, St-Etienne bat Le Mans, 3-1; à Carcassonne, Lyon bat Revel, 3-2; à Strasbourg, Metz bat Mulhouse, 2-1; à Lunel, Nîmes bat Arles, 4-0; à Nancy, Nancy bat Faucigny, 2-1; à Toulon, Montpellier bat Brignoles, 2-0; à Decize, Toulouse bat Le Vésinet, 6-0; à Stirling-Mendel, Sochaux bat Merlebach, 2-0; Sedan bat Blanzay, 5-1.

Roger Staub en Amérique

L'Arosien Roger Staub, médaille d'or à Squaw Valley en 1950, a reçu une invitation pour participer à quatre courses professionnelles aux Etats-Unis. Il va partir prochainement pour les Etats-Unis car la première épreuve est prévue pour le 17 janvier à Sun Valley. Staub prendra part ensuite au moins à trois autres épreuves, dont une à Aspen.

La nouvelle commission technique au travail

Tenue à Olten, une séance d'information et de travail a réuni la nouvelle commission technique de la LS HG, que préside Arthur Welker (Zurich), les entraîneurs et les présidents des clubs de la Ligue nationale A et une partie de la Ligue nationale B.

Les propositions de la commission technique et du coach Roto Delnon, au sujet du mode de sélection des joueurs et de la préparation de l'équipe nationale, furent approuvées à l'unanimité par les responsables des clubs intéressés.

Groupe alémanique
Dimanche
Arosa - Kloten
Chaux-de-Fonds - Zurich II
Grasshoppers - Bienne
Winterthur - Coire

PREMIERE LIGUE
Mercredi
Sion - Charrat

La nouvelle commission technique de la LS HG, que préside Arthur Welker (Zurich), les entraîneurs et les présidents des clubs de la Ligue nationale A et une partie de la Ligue nationale B.

Les propositions de la commission technique et du coach Roto Delnon, au sujet du mode de sélection des joueurs et de la préparation de l'équipe nationale, furent approuvées à l'unanimité par les responsables des clubs intéressés.

Migaines : **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré



**Valeur des placements en immeubles:
315 millions de francs**

Emission

de parts INTERSWISS du 8 janvier au 20 janvier 1962 au prix de fr. 1060.- net.

Les souscriptions

peuvent être adressées à chaque banque suisse et en particulier aux établissements mentionnés ci-après.

Les prospectus et bulletins de souscription

avec tous les détails sur l'émission sont à la disposition des intéressés auprès des domiciles de souscription.

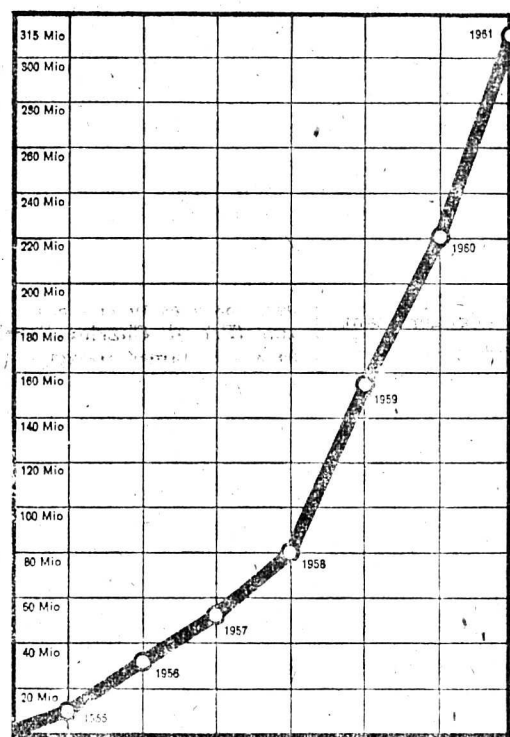
Evolution des répartitions

Année	Répartition nette par part en francs *
1955	35.-
1956	37.50
1957	40.40
1958	40.80
1959	41.20
1960	41.70
1961	42.20

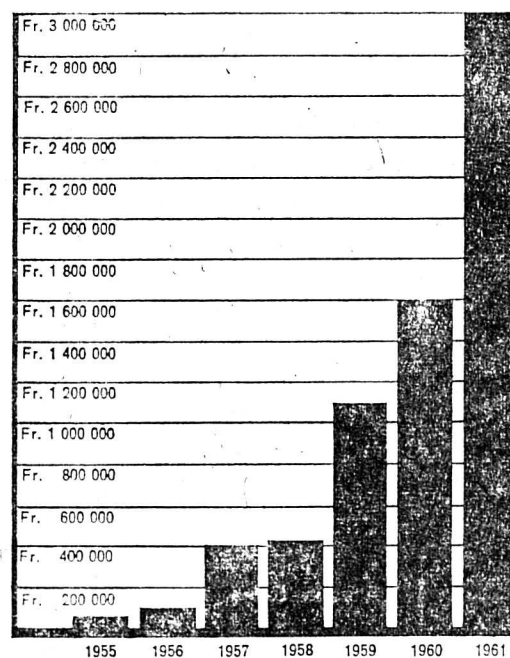
* déduction faite des impôts sur les coupons et anticipés

Selon toutes prévisions, on peut compter pour 1962 sur une augmentation des répartitions. Ainsi, il est probable que les nouveaux souscripteurs bénéficieront d'un rendement net d'au moins 4 %.

Evolution de la fortune immobilière



Répartitions annuelles au fonds d'amortissement



Domiciles de souscription :

AGEMIT, Société Anonyme de Placements Collectifs, Zurich
Armand von Ernst & Cie, Banquiers, Berne
Banca dello Stato del Cantone Ticino, Bellinzona
Banca Popolare di Lugano, Lugano
Banq in Burgdorf, Burgdorf
Bank in Langenthal, Langenthal
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I., Appenzell
Banque Cantonale des Grisons, Coire
Banque Cantonale de Schwyz, Schwyz
Banque Cantonale d'Uri, Altdorf
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque Hypothécaire Argovienne, Broug
Banque Hypothécaire Suisse, Soleure
Banque Nationale du Liechtenstein, Vaduz
Banque Populaire Suisse, Zurich
Banque Privée des Grisons, Coire
Basellandschaftliche Hypothekenbank, Bâle
Caisse d'Epargne de Bienne, Bienne
Darier & Cie, Banquiers, Genève
Ersparnkasse Nidwalden, Stans
Glerner Kantonalbank, Glaris
Les membres de l'Association des banques locales et des caisses d'Epargne de Saint-Gall
Nidwaldner Kantonalbank, Stans
Obwaldner Kantonalbank, Sarnen
Société Privée de Banque et de Gérance, Zurich
Spar- und Leihkasse in Thun, Thoune
St. Gallische Kantonalbank, Saint-Gall
Union Vaudoise du Crédit, Lausanne
Volksbank Hochdorf, Hochdorf
Volksbank Willisau AG, Willisau
J. Vontobel & Co., Bankers, Zurich
Zuger Kantonalbank, Zoug

Fonds Suisse de Placements Immobiliers INTERSWISS

Direction: AGEMIT, Société Anonyme de Placements Collectifs, Zurich 1, Löwenstrasse 29, Tél. (051) 25 59 15

Gérante Fiduciaire: Société Anonyme Fiduciaire, REVISA siège Zoug

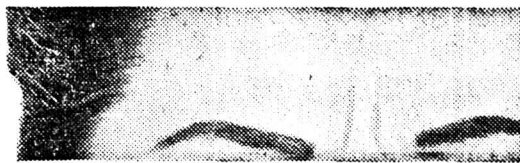
Rendement net 4%
déduction faite des impôts et des frais



Maux de tête



Névralgies



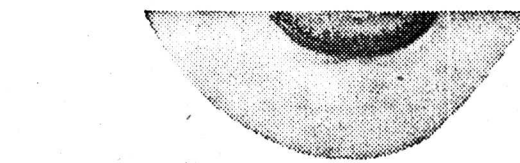
Malaises dus au fôhn



Refroidissements



Maux de dents



Rhumatismes, Lumbagos, Sciaticques, Règles douloureuses

Avec KAFA
la douleur s'en va

KAFA

soulage d'un coup,
sans contre-coup!

En poudre ou comprimés.

Famille de médecin à Loèche-les-Bains cherche une

**personne
consciencieuse**

de langue maternelle française qui s'occuperait de notre petite fille (6 ans) et qui aiderait au ménage. Ménage soigné et moderne. Vie de famille et congé régulier assurés.

Ecrire sous chiffre P 1097 S à Publicitas Sion.

DUVET

BAISSE
110 x 150 cm. 2 kg.

Fr. 25.-

**MEUBLES
MARTIN**

Rue des Portes-Neuves

SION

Tél. (027) 2 16 84.

Jeune fille

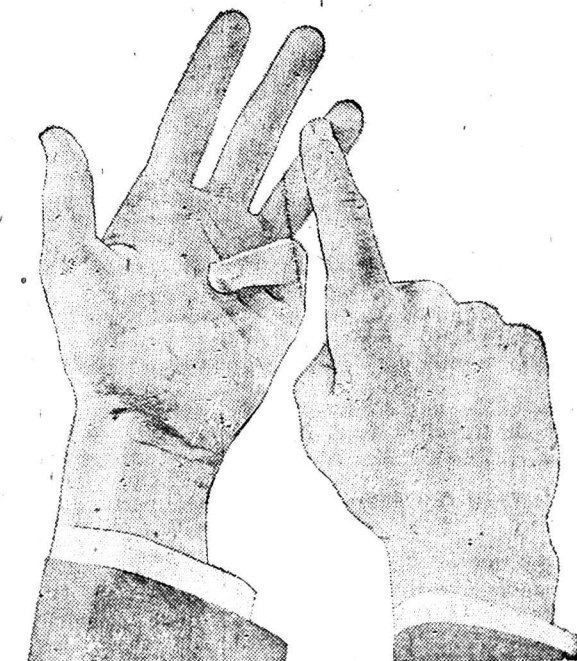
de 20 à 25 ans, ayant de l'initiative et sachant travailler seule, est demandée pour s'occuper d'un Café à Sion. Gain intéressant.

Ecrire sous chiffre P 1158 S à Publicitas Sion.



PORSCHE

**Un, deux,
trois, quatre...**



les doigts de la main ne suffisent pas pour énumérer les avantages de la **PORSCHE**. Sécurité de conduite, beauté des formes, confort, puissance... telles sont les caractéristiques qui sautent aux yeux de chacun.

Et il ne faut que quelques kilomètres, à un automobiliste exigeant, pour reconnaître à la **PORSCHE** d'autres qualités. La **PORSCHE** ne fatigue pas, car elle se conduit d'une main légère, elle est économique, et son moteur est à la fois souple et robuste.

Vous ne connaissez pas encore la **PORSCHE**? Rendez-nous donc visite prochainement: nous avons toujours une voiture à votre disposition pour un essai.

Distr. pour le Valais (St-Maurice-Gletsch): A. Antille, Garage Olympic, Sierre, 5 14 58, Sion, 2 35 82
Martigny: Garage Balma - Orsières: Garage Gd-St-Bernard - Le Châble: Garage Droz - Saxon: Garage Vouillamoz - Riddes: Garage Hiltbrand - Crans: Garage des Nations - Viège: Garage Blatter - Brigue: Garage Schweizer - Münster: Nanzer J., Garage.

LISEZ LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Ambri-Piotta - Viège 1-4 Zermatt-Sion 0-6

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL A AMBRI-PIOTTA MAURICE MULLER

Patinoire d'Ambri-Piotta. Glace excellente. Temps magnifique. Record à la patinoire avec 5.000 spectateurs.

AMBRI-PIOTTA : Morandi ; Coppa, Panzera ; Zeneoni, Scandella ; Bossi, Juri, Gussetti ; Baldi, Celio Cypriano Solomi ; Baldi S.

VIÈGE : Pauli ; Meier, Schmid G. ; Truffer O., Studer R. ; Salzmann, Truffer H., Pfammatter K. ; Truffer A., Truffer R., Schmid E. ; Fankhauser, Hug.

A Ambri-Piotta manque Guido Celio, fissure du roignet.

Arbitres : MM. Muller, Zurich et Mader n. Bâle.

Buts : 1er tiers : Pfammatter K. (H. Truffer), 11e ; Rossi (caféillage), 19e ; 2e tiers : Salzmann (magnifique solo), 5e ; 3e tiers : 16e Pfammatter (Salzmann) ; 18e R. Truffer (A. Truffer).

Punitions : 2 centre Ambri et 1 centre Viège.

Cinq mille spectateurs à la Vallaccia, tel est le nouveau record tressi qui se déplaçent par un magnifique après-midi pour voir le H.C. Viège au grand complet donner la réplique aux Tessinois.

On a beaucoup de peine à se mettre dans le bain et il semble qu'on s'observe au début. Chacun reste sur ses gardes. La machine ne tourne pas rond de part et d'autre. De part et d'autre les attaques lancées avec beaucoup de volonté manquent de finish et

ce n'est qu'à la 11e minute que Pfammatter pourra terminer un service d'Herold Truffer. Une punition mineure contre Richard Truffer ; mais rien ne se passera et c'est seulement lorsque ce dernier rentrera qu'un tir de Rossi roulera dans la cage viégeoise, dévié par la canne d'un arrière visiteur.

Pour la deuxième reprise la cadence va rapidement augmenter et les situations dangereuses se suivent avec une régularité constante des deux côtés. Un seul but de Salzmann qui, en traversant toute la patinoire, dans un style qui lui est propre, alla surprendre Morandi dans sa cage. Viège aura beaucoup d'occasions d'augmenter la marque, notamment à la 17e minute quand le poteau sauvera Morandi sur un tir de Pfammatter. Les dernières minutes furent surtout l'affaire des visiteurs qui ont assiégé sans arrêt la cage tessinoise mais en vain. De la précision dans les tirs et le reste suivra ! Les locaux ne sont pas inactifs et leurs contre-attaques demeurent toujours dangereuses mais, au cours de cette seconde reprise, la défense viégeoise fut parfaitement à son affaire. Dès le début du troisième tiers la cadence ira en augmentant et la tactique de Bibi Torriani fera des merveilles. Abandonnant l'attaque les Viégeois s'en remettent au système bernois de samedi dernier : fatiguer

l'adversaire et relancer la contre-attaque. Cela a magnifiquement réussi. Ce harcèlement continu a porté ses fruits et à quatre puis trois minutes de la fin, alors que la fatigue se faisait sentir dans le camp tessinois, deux magnifiques points sont venus récompenser les Valaisans. C'était le moment car une certaine nervosité se faisait sentir dans le camp des locaux, mais que d'occasions manquées ! Encore une fois E. Schmid et H. Truffer, qui loupe un service de Salzmann. Dans la cage viégeoise Pauli s'est distingué et a fait deux arrêts de toute beauté. Un grand coup de chapeau à la défense qui a tenu le coup cette fois-ci. Bien à leur affaire, les arrières valaisans ont complètement neutralisé Juri et C. Celio, pourtant toujours aussi incisifs.

Voilà Viège qui retrouve Zurich avant de se rendre à Bâle après-demain soir. Une belle victoire à l'actif du Bibi Torriani et de ses hommes. Quand on pense que ce sont les premiers points que les Tessinois cèdent, cette saison, en leur fief, on peut attendre la suite du championnat avec optimisme en Haut-Valais. Après le cap Ambri, toutes nos félicitations à l'équipe qui a travaillé d'arrache-pied et s'est brillamment racheté à la barre des 5.000 tifosi qui ne pouvaient comprendre que, cette fois-ci, les Tessinois devaient perdre à la Vallaccia.

(0-1 ; 0-2 ; 0-3).

Patinoire de Zermatt.

Temps merveilleux, glace en excellent état.

400 spectateurs.

Arbitres : MM. Défago et Gilgen, très bons.

ZERMATT : Schuler H. ; Schaller, Imboden ; Zurniven, Schuler E. ; Biner P., Biner A., Biner E. ; Biner R. ; Biner W. (entraîneur), Perren, Abgottsson, Taugwalder.

SION : Birchler ; Zermatten, Rossier ; Cattin, Moix ; Gianada, Micheloud Tanguy, Debons ; Preissig, Dayer, Micheloud Hervé ; Nussberger.

BUTS : Nussberger (13e) ; 2e tiers-temps : Cattin (5e), Zermatten (6e) ; 3e tiers-temps : Micheloud Hervé (4e), Debons (7e), Preissig (9e).

Pénalisations : Imboden, Biner P., Rossier, Perren, Zermatten, Rossier.

Ainsi, le HC Sion, qui appréhendait beaucoup son déplacement zermattois, est rentré de la grande station haut-valaisanne avec une précieuse victoire qui permet aux Sédunois de

consolider leur place de leader en tête de leur groupe de première ligue. Ces deux points acquis de haute lutte seront, pour les joueurs de Bagnod, un précieux stimulant avant le match de mercredi contre Charrat, partie décisive s'il en est.

De façon générale, le premier tiers fut assez équilibré et les joueurs de la plaine, gênés par le soleil, purent tout d'abord un peu à courts de souffle. Mais ils se reprirent bien en fin de période et un tir de Nussberger, qui faisait hier sa rentrée après quelques semaines d'interruption, allait bientôt leur donner confiance pour la suite des opérations. Il y eut bien quelques timides tentatives des Zermattois qui avaient sorti leur vieillesse garde pour la circonstance, mais la défense sédunoise très bien organisée annihila toutes ces velléités.

La physiologie du second tiers-temps fut beaucoup plus rapide. Alors que Zermatt cherchait à égaliser, un magnifique essai de Cattin fit mouche. Ce but eut le don de couper quelque peu l'ardeur des locaux qui encaissèrent sitôt après un troisième « filet ». La cause était dès lors entendue.

L'ultime période permit aux Sédunois de confirmer leurs prétentions. Pratiquant un hockey de bonne facture, les Sédunois continuèrent sur leur lancée, marquant trois buts splendides avant le changement de camp. Par la suite, la fatigue allait se faire un peu sentir des deux côtés et Zermatt tenta, dans les dernières minutes, de sauver l'honneur. Mais en vain...

Victoire logique et méritée des Bas-Valaisans, ceci malgré les efforts des Zermattois qui n'ont pas démérité. Mais hier l'adversaire était trop fort pour que les locaux puissent l'inquiéter avec quelque chance de succès.

J. F.

Sierre-Servette 3-2

Patinoire artificielle de Sierre. Glace en parfait état. Soirée douce. 1.800 spectateurs.

SIERRE : Nicolet ; Zurbriggen, Tonossi ; Bonvin, Rouiller ; Golz, Theler I, Zwissig ; Theler II, J. Zufferey, Bregy ; Roten.

SERVETTE : Staebler ; Pion, Schindler ; Dall'Oglio, Baechler ; Sprecher, Muller, Naef ; Schneeberger, Haeblerli, Wuillemier ; Lenoir.

Arbitres : Andreoli (Sion), Aubort (Lausanne).

Buts : 1er tiers : 5e J. Zufferey (Theler II) ; 3e tiers : 9e Muller (Dall'Oglio) ; 14e Wuillemier (Haeblerli) ; 15e Bonvin (solo) ; 17e Bregy (Zurbriggen).

Pénalités : 1er tiers : 2e Naef ; 7e Tonossi qui écope encore de 10 min. de méconduite pour mauvaise humeur passagère ; 8e Bonvin ; 2e tiers : 6e Zurbriggen ; 3e tiers : 1re Zwissig.

Dans la vie de chaque société sportive, il est des victoires que l'on recherche souvent à tout prix, parce que celles-ci font doublement plaisir. Le succès de prestige remporté samedi soir par Sierre contre Servette est d'ailleurs de ceux que l'on peut classer dans cette catégorie. Sévèrement réglés dans l'ambiance enfumée de la patinoire couverte des Vernets, nos représentants avaient en effet en-

duré un dur martyr autant moral que physique. Et comme l'expérience n'était pas prêt d'être faite pour la première fois, un vent de vengeance a de nouveau soufflé au sein du club rouge et jaune. Le team entraîné par Fred Denny s'était sérieusement mis dans la tête de mettre le visiteur sur les deux genoux...

C'est ainsi que toute la rencontre se disputa dans un climat trop souvent néfaste et si les méchants se tirèrent mutuellement une bonne « bourre » il faut aussi relever que les gentils ont été plus que douloureusement endoloris. Cette mentalité de revanchard serait pourtant si simple à effacer une bonne fois pour toutes dans l'intérêt du spectacle avant tout...

Pour parvenir à ses fins, Sierre provoqua la neutralisation de Fritz Naef, l'international actuellement au poste de commandé des Grenats du bout du Lac, en y collant d'abord B. Golz, puis la bonne à tout faire Eric Bregy. L'expérience réussit parfaitement, parce que le bombardier grisonnant rendit prématurément les « plaques » et eut surtout le don de démanteler une première ligne pratiquement internationale. Animée de plus d'un esprit décidé comme jamais, les Sierrois payèrent tant de leur personne

que la réussite trouva une récompense unique par J. Zufferey sur passe de Theler II. Cependant, le score devait encore être maintenu pendant cinquante-cinq minutes. Ce fut long et ardu. Mais finalement, Muller, autre Davosien émigré sur les rives du bleu Léman, décrocha un tir qui surprit Nicolet. A cette égalisation, Wuillemier transforma la défaite en victoire provisoire. La réaction fut brève et émouvante à la fois. En un spectaculaire solo, Bonvin sauva l'injustice et deux minutes plus tard, dans un délire indescriptible, Bregy assura la logique en faveur des Valaisans.

Voilà donc deux points particulièrement précieux et bienvenus qui permettent en définitive au H.C. Sierre de continuer pour une nouvelle année son bail avec la Ligue nationale B. Chacun s'en félicitera, quand bien même le combat, car ce fut un véritable combat que celui de samedi soir, sans pitié et sans merci, parsemé malheureusement de trop nombreuses irrégularités mal réprimées, fut loin d'enchanter l'amateur de beau et bon hockey. Mais comme seul le résultat compte, la joie sierroise et valaisanne sera totale... WL.

DEUXIEME LIGUE

Martigny II-Monthey I 6-2

Tiers : 0-1 2-1 4-0

Jouée samedi soir à Martigny, cette rencontre n'a pas donné lieu à une bataille acharnée. A court de patinage, les Montheyens ne furent pas en mesure de tenir jusqu'au bout la cadence imprimée par les joueurs locaux, quoique le rythme, dans son ensemble, ait été lent pour les deux équipes.

En effet, c'est au dernier tiers que Martigny parvint à prendre un avantage décisif par 4 buts à 0.

Bon arbitrage de MM. Christinat et Rombaldi.

MATCH AMICAL

Champéry-St-Cergue 11-3

Le match Leysin-Champéry ayant été décommandé, en raison du manque de glace à Leysin, le club de Champéry a mis sur pied, pour le week-end un match amical et recevait St-Cergue, dimanche à midi.

Excellent match d'entraînement pour Champéry, face à une équipe de Ilme ligue à ne pas négliger, tant s'en faut, mais véritablement étouffée par le brio des attaquants locaux.

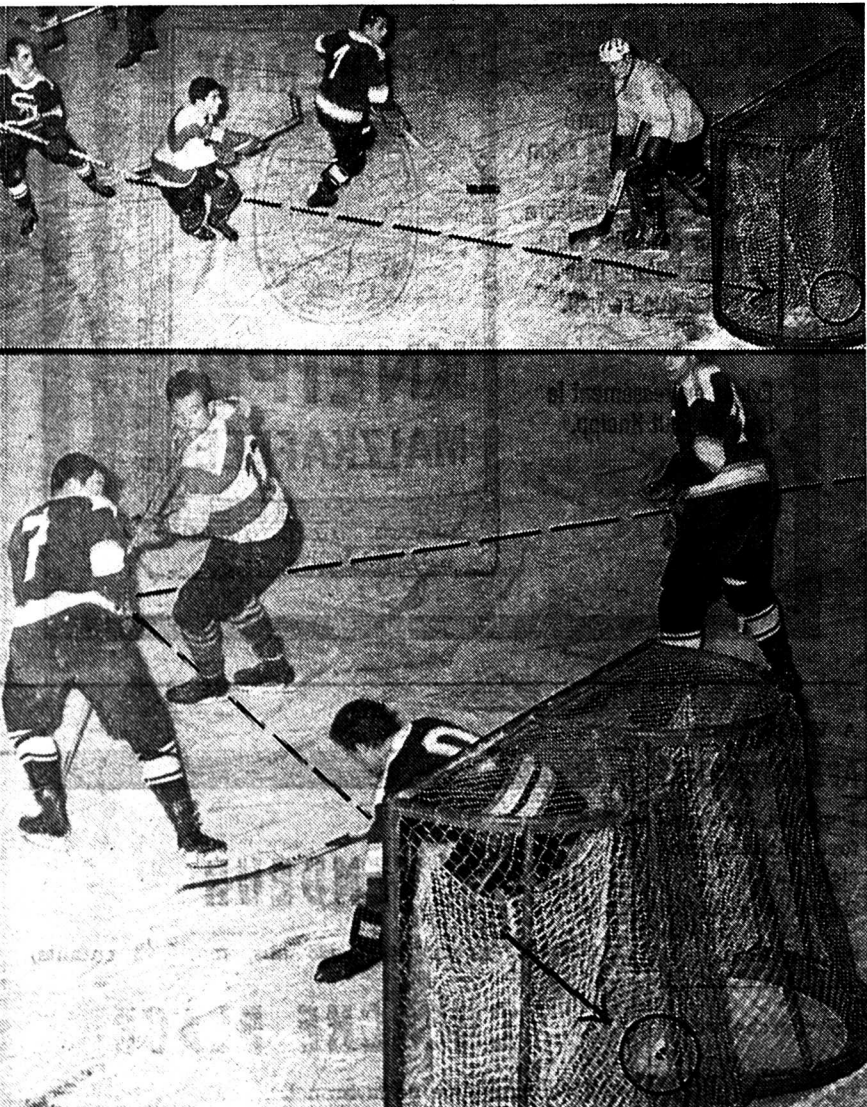
Il faut que cette réussite de Champéry lui redonne confiance pour la suite du championnat, où des matches très durs l'attendent à Gstaad, à Leysin et aller-retour avec Genève. Champéry recevra Genève, mercredi 10 courant, sur sa patinoire.

Agnès Coquoz : mention bien

Le slalom spécial du Grand Prix des Gêts a donné le classement suivant :

Messieurs : 1. Louis Folliguet (Fr) 92"5 (52"6 et 39"9) - 2. Michel Arpin (Fr) 93"7 (52"8 et 40"9) - 3. Jean-Claude Killy (Fr) 94"1 (52"3 et 41"8) - 4. Adrien Duviard (Fr) 94"1 (53"4 et 40"7) - 5. Charles Bonzon (Fr) et Charles Ferris (EU) 94"3 - 7. James Heuga (EU) 94"9 - 8. Robert Fourgerousse (Fr) 96".

Dames : 1. Susanne Gouiran (Fr) 98"8 - 2. Marie-José Dusonchet (Fr) 102"2 - 3. Michel Benoît (Fr) 104"7 - 4. Marie-Bénédict Moirand (Fr) 106" - 5. Agnès Coquoz (S) 109"1.



EN HAUT : le deuxième but de Servette a sérieusement secoué les Sierrois qui réagirent immédiatement. On voit Mueller battre Nicolet masqué par deux joueurs. EN BAS : le but de la victoire : sur une passe en retrait de Zurbriggen, Bregy stoppe le puck et, d'un retourné, l'expédie dans les buts de Staebler malgré l'intervention de Schindler (No 7).

(Photos Schmid)

Montana-Crans - Lausanne 1-6

(0-3) (1-0) (0-3)

Patinoire artificielle d'Y Coor - excellente glace - soleil magnifique - 1500 spectateurs.

MONTANA-CRANS : Perren - Gsponer Roten - Bestenheider I Durand - Rochat Viscolo Bestenheider II - Tailless Besençon Althaus -

LAUSANNE : Stempfer - Roth Pochon - Zurbuchen Penseyres - Martelli Ischy Bourquin - Braun Duby Helfer - Amiguet.

ARBITRES : F. Giroud (Charrat) - Waeber (Fribourg).

BUTS : 1er tiers : 10e Ischy (Martelli), 11e Duby (Penseyres), 12e Helfer (Duby) ; 2ème tiers : 13e Bestenheider II (effort personnel) ; 3e tiers : 8e Duby (Braun), 11e Duby (Ischy), 17e Ischy (effort personnel).

PENALITES : 2ème tiers : 8e Gsponer, 12e Braun et Althaus, 16e Bestenheider I ; 3ème tiers : 10e Roten, 13e Roth.

Véritable et profonde désillusion que celle ressentie à l'issue de la rencontre par les supporters de l'équipe valaisanne ! Désillusion d'autant plus lourde à supporter que Lausanne semblait, au départ du moins, être une noix facile à croquer pour les protégés d'Oscar Mudry. Mais seulement voilà, les rencontres se suivent mais ne se ressemblent nullement. Parfaitement à son aise contre Servette huit jours auparavant Montana-Crans ne fut que l'ombre de lui-même dans son choc contre les visiteurs vaudois.

Sous un soleil éblouissant au possible et qui rendit cependant la tâche des deux gardiens spécialement compliquée, Montana-Crans entama le débat avec un esprit absent de la patinoire. Son système de jeu faisait d'ailleurs penser aux premiers pas d'un enfant qui cherchait visiblement son chemin. Tout paraissait mal assuré, lent et indécis, sans volonté aucune, l'entente manquant encore au sein des lignes d'attaques comme derrière. Dans ces conditions, Lausanne tâta de l'adversaire avec prudence, lançant avec régularité ses « centre »

excellents qu'étaient Ischi et Duby. A eux seuls, ces gaillards semèrent un tel vent de débânde dans le secteur défensif des locaux que la capitulation arriva après 10 minutes. En deux minutes, le team vaudois, encouragé par ce réel succès, s'engouffra dans la porte largement ouverte et Perren s'inclina en deux nouvelles occasions.

Le deuxième tiers fut le plus acharné, car les accrochages commencèrent de plus en plus à pleuvoir sous l'œil impassible des arbitres souvent dépassés par les événements et que l'on aurait certes tort de critiquer, tant leur comportement est désormais connu comme la chanson... La nervosité aidant, la rencontre prit une mauvaise tournure, agrémentée de nombreuses

pénalisations. Dans ce climat, Bestenheider II sauva l'honneur et Montana-Crans pouvait espérer redresser le bateau en perdition.

Mais la machine lausannoise, bien huilée et techniquement au point, se remit en marche avec conviction dans les derniers tiers et l'équipe locale paya rapidement l'addition. Trois nouveaux buts creusèrent un écart ressemblant étrangement à une singulière dérouillée.

Personne ne contestera le succès de Lausanne, qui venge ainsi sa première défaite de la saison comme son adversaire du jour, mais regrettera amèrement que Montana-Crans n'ait pas été un interlocuteur valable en cette confrontation...

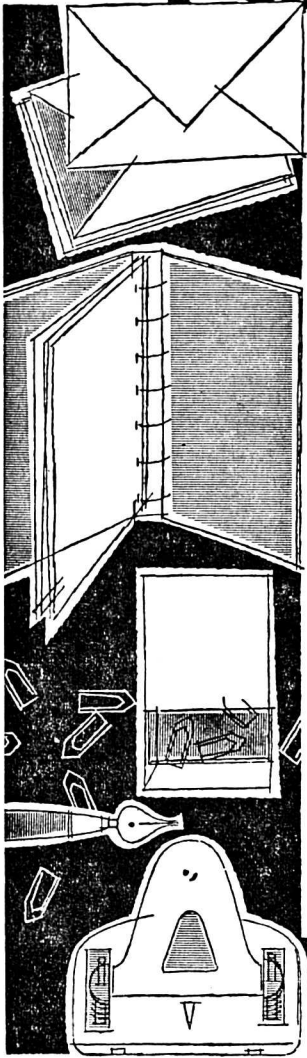
wl



Malgré tous leurs efforts, parfois trop solitaires, les gars de Montana-Crans se sont heurtés à une défense adverse impeccablement organisée. On voit ici Bezençon, entouré de trois adversaires, se battre avec le gardien Stempfer, mais en vain.

(Photo Schmid)

Papeterie



Doubles pour machines, 100 feuilles	-75
Enveloppes commerciales, les 100 pièces	-95
Carbonne, les 10 feuilles	-65
Papier pour machine 65 gr. 100 feuilles	1.60
Enveloppes jaunes, assortiment	-95
Agrafeuse « SERVO »	4.50
Grand perforateur, très solide	5.90

GRAND CHOIX
dans tous les articles de BUREAU
à des PRIX « PORTE-NEUVE »

Naturellement

à la **Porte Neuve** SA
Sion

NOUS CHERCHONS

CHAUFFEUR

possédant le permis poids lourds pour nos livraisons dans le canton de Genève.

- Semaine de 47 h. Travail un dimanche sur deux, indemnisé et remplacé par un jour de congé en semaine.
- Emploi stable avec caisse de retraite et assurances sociales.
- Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres détaillées avec copies de certificats aux Laiteries Réunies, Case postale 27, Acacias-Genève, ou prendre rendez-vous par téléphone au No 42.33.00 Interne 13.

Garage de la Place de LAUSANNE cherche

MAGASINIER

pour pièces détachées automobiles de grandes marques.
Grande expérience de la branche demandée, permis de conduire exigé, si possible connaissance de l'anglais.
Place stable et bien rétribuée pour personne capable, honnête et consciencieuse.
Faire offres avec références, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre P F 80017 L à Publicitas Lausanne.



Pour casser la croûte !!

MA SAUCISSE MAISON

Un vrai régal!

BUFFET DE LA GARE, St-Léonard - Henri Bovier

Importante entreprise de la place de Sion cherche

une aide comptable et une secrétaire

avec bonnes connaissances de l'allemand.
Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 1128 S à Publicitas Sion.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES A SION
cherche pour entrée immédiate

employé(e) de bureau qualifié(e)

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 1145 à Publicitas Sion.

A vendre à SION

au centre de la ville et des affaires

BATIMENT COMMERCIAL

330 m2 de magasins et 500 m2 de bureaux.

Ecrire sous chiffre P 1125 S à Publicitas Sion.

A VENDRE un APPARTEMENT

4 pièces, mi-confort, bâtiment ancien.

Ecrire sous chiffre P 1138 S à Publicitas Sion.

On cherche une jeune fille

pour petits travaux de bureau.
Entrée de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 90012 S à Publicitas Sion.

CONTROLE
GRATUIT

Contrôle du 8 janvier
— 12 janvier 1962

Garage du Nord
S.A.
Avenue Ritz 35

Sion



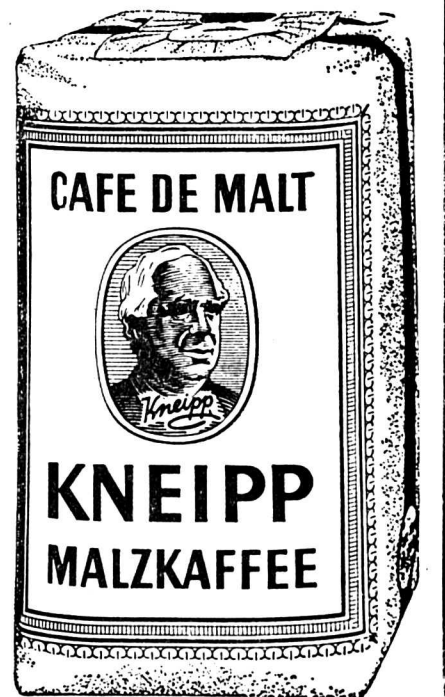
Faites examiner votre voiture RENAULT par un spécialiste ! Un technicien des Usines Renault se tiendra à votre disposition aux jours indiqués ci-dessus et examinera votre voiture. Ses conseils pour l'entretien ne sont pas seulement gratuits — ils sont même payants puisqu'ils vous aideront à économiser de l'argent !



Une bonne alimentation assure le bien-être

De nos jours, une alimentation saine et chargée d'énergie est plus importante que jamais. Le Café de Malt Kneipp est salubre et bien-faisant. Il est préparé aujourd'hui encore selon la recette originale du curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine. Le paquet d'une livre ne coûte que Fr. 1.40.

Exigez expressément le
Café de Malt Kneipp.



KM 2017

VENDEUR

ménage, quincaillerie, (25 ans, marié, 2 enfants)

CHERCHE PLACE

dans commerce de la branche.

Adresser offres avec indication de salaire à Case Postale 31300, Neuchâtel 1.

Bagnes: Une fois de plus le S. C. Obergoms remporte les championnats valaisans de relais seniors et juniors



« Mieux vaut s'inscrire les derniers à la veille d'une course et arriver les premiers au jour « H » tel fut la réponse du sympathique président du SC Obergoms, Alby Jost au starter officiel E. de Kalbermatten qui lui lança une gentille « pointe » au sujet de l'inscription quelque peu tardive des équipes victorieuses.

Une fois de plus les deux formations d'Obergoms, seniors et juniors ont dominé du début à la fin ces championnats valaisans de relais. La réserve de fondeurs d'Obergoms semble devoir dominer durant plusieurs lustres à venir le ski de fond valaisan. En effet la relève se fait le plus normalement du monde et le problème du remplacement ne doit pas spécialement causer de gros soucis au président Jost. Cette année Obergoms a pu aligner sa grande équipe seniors alors que l'an dernier tel ne fut pas le cas par suite de la participation valaisanne aux courses d'Andermatt à la même date.

K. Hischier, P. Michlig, H. Kreutzer ont été les trois principaux artisans de la victoire d'Obergoms alors que G. Hischier qui l'an dernier avait réalisé le meilleur temps de la formation haut-valaisanne fut le plus faible mais

réussit toutefois un temps absolument remarquable. Le quatuor seniors d'Obergoms laisse son suivant, les excellent Gardes-Frontières I, à 6 minutes 12 secondes, alors que les 3e classés, les Gardes-Frontières II se trouvent déjà à quelque 15 minutes.

Quant à la formation de Saas-Fee, elle confirme les espoirs mis en elle et les temps très réguliers des deux Michlig ainsi que celui de Bumann semble redorer quelque peu le blason des fondeurs de la charmante station.

La meilleure formation catégorie « Invités », les Gardes-Fort 10, au sein desquels l'on retrouve le champion Alain Davoli, nouvelle recrue, a réalisé le 3e meilleur temps de la journée.

En catégorie « Juniors » la différence de classe c'est encore plus nettement fait sentir entre les jeunes d'Obergoms et leurs adversaires.

L'équipe de Vercorin, classée 2e n'a en aucun moment inquiété Obergoms qui triomphe avec une avance de 14 minutes 3 secondes.

Dans cette catégorie il est cependant regrettable de noter la participation de 3 formations seulement contre 4 l'an dernier. Heureusement qu'en ce qui concerne les seniors les équipes participantes ont passé de 4 à 7 cette année. J.M.

L'équipe d'Obergoms seniors en plein effort : à g. relais entre Gregor Hischier et Peter Michlig ; à dr. relais entre Hermann Kreutzer et Konrad Hischier qui prend le départ pour effectuer le meilleur parcours de la journée en 30' 43".

Résultats complets

SENIORS

1. — OBERGOMS

HISCHIER Gregor	33.04	
MICHLIG Peter	31.20	
KREUTZER Hermann	31.40	
HISCHIER Konrad	30.43	2.06.47

2. — GARDES FRONTIERES I

BOILLAT Roland	32.21	
NIQUILLE Henri	33.03	
PELLOUCHOUD Jean-Pierre	33.19	
BIOLLET Gaston	34.16	2.12.59

3. — GARDES FRONTIERES II

ELSENER Alfred	34.57	
OGUEY Ernest	34.51	
PRAZ Cyrille	36.19	
RIETTMANN Jacques	35.27	2.21.34

4. — SAAS-FEE

MICHLIG Eugène	34.21	
BUMANN Bernard	38.46	
MICHLIG Erwin	35.45	
ZURBRIGGEN Johann	35.44	2.24.36

5. — VAL-FERRET

SARRASIN Jean-Michel	34.20	
LOVISA Bernard	37.15	
MORAND Georges	38.03	
DARBELLAY Oscar	37.22	2.27

6. — BAGNES

MARET Louis	38.40	
MARET Michel	38.13	
DUMOULIN Charly	44.03	
FILLIEZ Marc	38.39	2.39.35

7. — VERCORIN

SIGGEN Arthur	40.04	
DEVANTHERY Charles	39.44	
SIGGEN André	42.22	
SIGGEN René	38.35	2.40.45

SENIORS INVITES

1. — GARDES FRONTIERES 10

DAVOLI Alain	33.50	
BIOLLEY Marcel	37.03	
BALLEYS Marcel	34.22	
JORDAN Raymond	33.39	2.18.54

2. — CHATEAU-DOEX

YERSIN Samuel	36.18	
HENCHOZ Benjamen	37.55	
HENCHOZ Albert	33.32	
ROSSIER Bernard	36.22	2.29.07

JUNIORS

1. — OBERGOMS

KREUTZER Raphaël	34.10	
HISCHIER Anton	36.55	
KREUTZER Franz	34.22	
AUFDEREGGEN Armin	33.10	2.19.37

2. — VERCORIN

SIGGEN Marco	35.13	
THEODULOZ Edmond	40.31	
DEVANTHERY Raymond	38.24	
CALOZ Marco	37.32	2.32.40

3. — BAGNES

FELLAY Hermann	47.14	
FELLAY André	43.49	
LUISIER Freddy	46.44	
MICHELLOD Louis-Marcel	48.14	3.06.01

Meilleurs temps individuels

1er relais : BOILLAT Roland 32.21
2me relais : MICHLIG Peter 31-20
3me relais : KREUTZER Hermann 31.40
4me relais : HISCHIER Konrad 30.43

Meilleur temps : juniors

AUFDEREGGEN Armin 33.10

★ ★
Photos : Ph. Schmid

Texte : J. M.

★ ★

Skieurs valaisans en Autriche

Répondant à l'invitation de la Fédération autrichienne, la Fédération suisse de ski a décidé d'envoyer une équipe d'espoirs au Grand Prix d'Autriche de la jeunesse qui aura lieu du 23 au 14 janvier à Steiermark. Ruedi Baer (Waedenswil), Jean-Daniel et Michel Daetwyler (Villars), Edmond Decaillet et Jacques Fleutry (Les Marécottes), Peter Rohr (Glaris), Andreas Sprecher (Davos) et Hans von Allmen (Murren) seront accompagnés du chef d'équipe Johnny Schlapfer (Lucerne) et de l'entraîneur Andreas Hefti (Leyzin).



Le colonel François Meytain et le major Fernand Dubois s'entretiennent amicalement avec les responsables de l'Association valaisanne des Clubs de Ski, MM. Pierre Crettex, président (à g.), et Charly Veuthey, chef technique (à dr.).

En marge : Konrad « piaffe » et Alain « poisse »

Sur ce magnifique tracé de 8 km., aux conditions de neige restreintes mais excellentes, avec départ situé à l'altitude 830 et dont le point culminant se trouvait à 1000 mètres (Bruson), les grands et petits dramas se sont déroulés.

Sur la ligne de départ, les spectateurs eurent notamment le loisir d'assister à une exhibition « de poulain piaffant » de la part de notre as Konrad Hischier qui ne tenait absolument plus en place quelques minutes avant de prendre le dernier relais pour son équipe. Dès que ce bolide fut lancé, ce fut un soulagement et en même temps un spectacle de haute qualité pour les nombreux spectateurs. Cette boule de nerfs déliée ne pouvait que réaliser un exploit. Après 30 minutes et 43 secondes d'attente, le brave Konrad achevait sa tournée et inscrivait le meilleur temps individuel de la journée.

Alain Davoli, lui, de son côté, malgré le bon temps de 33' 50" n'était nullement satisfait car il avait « loupé » son fartage. En effet, après l'arrivée, il nous faisait part des immenses difficultés qu'il avait eues pour « avaler les descentes ». Ses skis « collaient » littéralement. Une erreur comme celle-là se paie cher mais elle sera également une leçon pour l'avenir.



Obergoms juniors champions valaisans : de g. à dr. Raphaël Kreutzer, Anton Hischier, Franz Kreutzer, Armin Aufderreggen et Albert Jost, président du S. C. Obergoms.

Le Ski-Club de Bagnes a su recevoir et organiser

Si Bagnes a eu, durant de longues années, deux maîtres à servir : « Le Comte de Savoie et l'Abbe de St-Maurice », hier, par contre, cette charmante vallée s'était consacrée entièrement à la belle cause du ski et plus spécialement aux 19es championnats valaisans de relais qui ont apporté aux organisateurs et à l'Association valaisanne des satisfactions certaines.

Sans vouloir citer tous ceux qui ont contribué à la belle réussite des championnats valaisans de relais 1962, il faut cependant adresser un grand merci au comité d'organisation qui, sous la direction de son président Adrien Morand, a œuvré de façon parfaite. Bien que favorisés par une nature qui offre d'immenses possibilités au point de vue courses de fond (celles de 30 km. trouvaient également un terrain idéal !) les responsables du Ski-Club de Bagnes ont toutefois dû s'atteler à une tâche très conséquente pour recevoir et organiser dignement cette rencontre annuelle des fondeurs valaisans. Avec des moyens restreints, ce Club bagnard a offert aux coureurs et spectateurs de grandes satisfactions et de vrais moments sportifs.

Parmi les personnalités qui gratifièrent ces courses de leur présence, l'on notait : M. et Mme Edmond Troillet, juge d'instruction ; le col F. Meytain, chef des sports de la brigade fort. 10 ; M. Maurice Gerd, narrain du fanion ; les majors Matthieu et Dubois, cdt. des Gardes ; le cap. Fournier, chef de sect. du Ve arrondissement ; R. Bonvin, président de la FSS ; P. Crettex, président de l'AVCS, entouré des membres de l'Association.

Les 19es championnats valaisans de relais de Bagnes ont connu, à l'exemple de leurs précédents, le succès populaire et sportif.

MEMENTO

RADIO-TV

LUNDI 8 JANVIER

SOTTENS

7.00 Prélude matinal; 7.15 Informations; 7.20 Bonjour la semaine!; 7.55 Bulletin routier; 8.00 La terre est ronde; 9.00 A votre service!; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au Carillon de midi; 12.45 Informations 12.55 Le catalogue des nouveautés; 13.30 Aimez-vous l'opéra; 14.00 Une pièce reprise à la demande des auditeurs; 15.30 Les Saisons 16.00 Le vicomte de Bragelonne; 16.20 Ambiance tzigane...; 16.30 Rythmes d'Europe; 17.00 Trois œuvres françaises de musique de chambre au XVIIIe siècle; 17.30 Perspectives; 18.30 La Suisse au micro; 18.45 Les Journées Internationales de ski; 19.00 La Tribune suisse des Journalistes; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.45 A tire-d'aile...; 20.00 Enigmes et aventures; 21.00 Studio 4...; 21.20 Une grande œuvre, un grand interprète; 21.50 Bien dire!; 22.05 Petit concert Bach; 22.30 Informations; 22.35

Second programme

Actualités du jazz; 23.15 Fin. Jusqu'à 19.00 Programme de Sottens; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Bâle; 20.00 Les grands enregistrements lyriques; 21.00 Toscanini; 22.00 Aux frontières tibétaines; 22.30 Informations; 22.35 Musique anglaise du XXe siècle; 23.15 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Musique légère; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.05 Concertino; 7.30 Emission pour les Grecs en Suisse; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Chants d'Amérique latine; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Le Radio-Orchestre; 13.25 Pianistes de notre temps; 14.00 Pour Madame; 16.00 Notre visite aux malades; d'enfants; 17.30 Pour les enfants; 18.20 Sérénade en ré mineur; 17.00 Jeux Flûte et piano; 18.20 Orchestre récréatif de Beromunster; 18.50 Concours internationaux de ski; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Inf. Echo du temps; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs (1re partie); 20.30 Notre boîte aux lettres; 20.45 Concert demandé par nos auditeurs (2me partie); 21.00 Voyage à travers la Patagonie; 22.00 Chants et danses d'Argentine; 21.15 Informations; 22.20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger; 22.30 Musique italienne contemporaine; 23.00 Sérénade I; 23.15 Fin.

TELEVISION

20.00 Téléjournal; 20.20 Carrefour; 20.36 Histoire en 40.000 images; 21.05 Quinze minutes avec Colette Renard; 21.20 Images d'ici et d'ailleurs; 22.10 Téléjournal et Carrefour; 22.35 Fin.

SIERRE

La Locanda - Tous les soirs, l'orchestre Alberto Chiellini. Ouvert jusqu'à 2 heures. Basket-ball - Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles.

Minimes tous les samedis, à 14 h. Pharmacie de service - Pharmacie LATHION, tél. 5 10 74.

CHALAIS

SFG - Les répétitions sont fixées pour les pupillettes: lundi; actifs: mercredi; pupilles: jeudi. Loto du HC Viège - Halle du restaurant «alte Post», le 6 janvier, dès 14 h. 30.

SION

Arlequin (tél. 2 32 42) - Voir annonce. Lux (tél. 2 15 45) - Voir annonce. Capitole - Voir annonce. Cinématz - Voir annonce. Patinoire de Sion et HC Sion: Lundi 8: de 18 h. à 20 h. 15: entraînement Club de patinage. Mardi 9: de 18 h. à 18 h. 30: entraînement Club de patinage; de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion I. Mercredi 10: de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement HC Sion minimes; à 20 h. 30: Sion I - Charrat I (champ). Jeudi 11: de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement HC Sion minimes; de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion Juniors. Vendredi 12: de 18 h. à 18 h. 30: entraînement Club de patinage; de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion I. Samedi 13: de 12 h. 45 à 14 h.: entraînement Club de patinage (juniors); de 18 h. 30 à 20 h. 15: entraînement HC Sion (III - jun.). A Rarogne: Rarogne I - Sion II (champ). Dimanche 14: de 18 h. 30 à 20 h. 15: Sion III - Sierre II (champ.). A Sierre: Sierre jun. - Sion jun. (champ.).

Le comité.

Männerchor Harmonie, Sion - Mardi soir, répétition à 20 h. pour les 1er et 2e ténors; à 21 h., pour les 1er et 2e basses.

Chœur de Dames, Sion - Reprise des répétitions le mercredi 10 janvier.

Chœur mixte du Sacré-Cœur - Vendredi 5 janvier, à 20 h. 30 précises, répétition générale. Présence indispensable. Communication importante: le 6 janvier, le Chœur chante la messe de l'Épiphanie. L'appel lancé par M. le curé pour de nouvelles adhésions au Chœur mixte est toujours valable.

CSFA - Dimanche 14 janvier, journée de ski, à Thyon. Départ car: 8 h. (Theytaz, avenue des Mayennets).

Avs - Samedi 6 janvier étant jour férié, le camion de la voirie n'enlèvera pas les ordures ménagères. La tournée du samedi se fera le lundi 8 janvier.

L'Administration.

Club séduinois de boxe - Entraînements mardi et vendredi, à 20 h.

Musée de Valère - Archéologie et histoire.

Carrefour des Arts - Exposition Lambert.

La Matze - Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Exposition - A l'Atelier, Grand-Pont, Sion, exposition de peinture de Mme Missette Putalaz.

Pharmacie de service - Pharmacie DUC, tél. 2 18 64.

MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54) - Voir annonce.

Corso (tél. 6 16 22) - Voir annonce.

Patinoire de Martigny:

Avis officiel - Le ramassage des cartons en ville n'aura pas lieu vendredi 5 janvier, mais le lundi 8 janvier.

L'Administration.

Loto de la Schola - Vendredi, à 20 h., et samedi 6 janvier, dès 15 h., à l'hôtel Central.

Pharmacie de service - Pharmacie CLOSUIT, tél. 6 11 37.

ST-MAURICE

Loto du «Vieux-Pays» - Hôtel des Alpes, grande salle, dimanche 7 janvier, à 15 h.

PREVISIONS DU TEMPS VALABLES JUSQU'À LUNDI SOIR

Valais: brouillard élevé dans la plaine du Rhône, ailleurs en général beau temps par ciel variable.

Utile préparation: Sion - Montreux, 4-1

Disputé hier après-midi sur le terrain de l'Ancien Stand en fort mauvais état, le Parc des Sports étant complètement impraticable, ce match qui metait en présence deux équipes qui évolueront dimanche prochain en huitième de finale de la Coupe Suisse aura sans aucun doute permis aux entraîneurs de se rendre compte des forces et des faiblesses actuelles de leurs formations respectives, encore que vu l'état du terrain, boueux ou couvert de neige par endroits, il ne vaille pas la peine de s'arrêter trop longtemps sur cette rencontre. De toute façon, l'effort physique demandé aux joueurs n'a pu que leur être profitable après une pause de quelques semaines.

En présence de quelque 150 spectateurs et sous les ordres de M. Schüttel, de Sion, le F. C. Sion joua dans la composition suivante:

Panchard (Favre); Sixt I (Karlen), Dupont, Salzmann; R. Perruchoud, Meier; Anker, Karlen (Delaloye), Giachino, Baudin, Gasser.

Buts: 23me Karlen, 30me Baudin, 48me Delaloye, 58me Anker pour Sion; 85me Delaloye pour Montreux.

Le résultat correspond assez bien à la physionomie de la partie qui fut placée sous la nette domination de l'équipe séduinoise. Spikofski, de retour d'Allemagne où il a passé les fêtes de fin d'année, a suivi la ren-

Belles victoires romandes en «foot»

BIENNE - SCHAFFHOUSE, 2-1 (2-0)

Affaiblis par l'absence des deux attaquants Fleury et Akeret, les Schaffhousiens ont perdu ce match important dans la lutte contre la relégation. Les Biennois auraient pu l'emporter plus largement si l'Allemand Rosbach n'avait pas manqué la transformation d'un penalty à la 66e minute. Ce sont 4.500 personnes qui suivirent cette rencontre à la Gurzelen que Bienne joua sans parler dans les buts. Arbitre: M. Bucheli, de Lucerne. Marqueurs: Treuthardt (15e: 1-0); Staeuble (43e: 2-0); Braendli (75e: 2-1).

SERVETTE - GRANGES, 11-2 (4-1)

Nouvelle victoire fleuve des champions suisses au stade des Charmilles (7.500 personnes). Cinq buts pour Jacky Fatton et trois pour Heuri. Les Soleurois, privés de l'arrière Mumenthaler et du demi Karrer, ont été submergés par des adversaires beaucoup plus mobiles et dont Wuthrich

fut le plus transcendant. Arbitre: M. Mellet (Lausanne). Servette avait laissé sur la touche Makay, Robbiani (blessé au genou) et Georgy.

Marqueurs: Fatton (10e: 1-0); Heuri (21e: 2-0); Fatton (30e: 3-0); Fatton (32e: 4-0); Stutz (35e: 4-1); Fatton (55e: 5-1); Heuri (58e: 6-1); Bosson (61e: 7-1); Wuthrich (70e: 8-1); Fankhauser (71: 8-2); Wuthrich (78e: 9-2); Heuri (80e: 10-2); Fatton (88e: 11-2).

YOUNG BOYS - LUCERNE, 3-1 (2-1)

Devant 7.000 spectateurs, au Wankdorf, les Bernois, qui remplaçaient leur stopper Schneider par Walker, n'ont laissé aucune chance aux Lucernois privés de leur attaquant le plus incisif: Wuest. A la 45e minute, l'arbitre Dienst (Bâle) autorisa le changement de Zuercher par Fischler dans la ligne d'attaque lucernoise.

Marqueurs: Meier (11e: 1-0); Wüschelberger (26e: 2-0); à la 34e minute, Marti, blessé, est remplacé par Edelmann aux Young Boys; Meier (61e: 3-0); Singer (70e: 3-1).

CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE, 2-3 (0-3)

Ce derby romand, joué au stade de La Charrière devant 5.500 personnes, est revenu aux Lausannois qui se révélèrent heureux dans leurs tirs et première mi-temps. La Chaux-de-Fonds, où manquait Brossard, enregistra la rentrée d'Antenen. A l'ultime minute, l'arbitre Huber (Thoune) accorda un penalty aux Neuchâtois qui transforma Bertschi.

Marqueurs: Vonlanden (7e: 0-1); Vonlanden (33e: 0-2); Vonlanden (36e: 0-3); Frigeris (1-3); Bertschi (penalty, 2-3).

Aucun avis

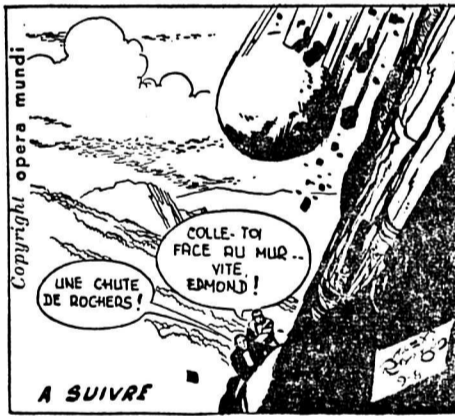
«Le conseil national, le comité exécutif et le président du Comité national italien olympique n'ont exprimé aucun avis au sujet des rapports entre les représentants du cyclisme professionnel d'une part, et du cyclisme amateur d'autre part», a déclaré M. Giulio Onesti, président du Comité olympique, en évoquant, dans une lettre adressée à M. Vincenzo Torriani, président du conseil du secteur professionnel, le projet d'accord établi par l'Union vélocipédique italienne. Une copie lui fut récemment transmise par M. Torriani. «Toutefois, ces questions doivent être résolues dans le cadre fédéral, dans le respect des lois et des règlements sportifs et surtout en conservant pour objectif principal l'intérêt du sport», poursuit M. Onesti, en conclusion, écrit «Nous espérons que tous les organes et les secteurs de l'U.V.I. voudront collaborer animés de la meilleure bonne volonté».

Universités: match nul

A Santiago, en match à rejouer comptant pour l'attribution du titre de champion du Chili, l'Université de Chili et l'Université catholique ont fait match nul 1-1 après prolongation. Lors d'un premier match, les deux équipes avaient déjà été renvoyées dos à dos (0-0). Une troisième rencontre est donc nécessaire.

Rip Kirby

Copyright by COSMOPRESS, Genève



le mas théotime

henri bosco

60

Et je les quittai. Comme le vieil Alibert, je n'étais guère ému. Les cinq petits bonshommes noirs qu'on voyait, de loin, marcher péniblement dans les terres, ne me semblaient pas vrais. Ils étaient si peu faits pour traverser ce paysage... Quant à l'assassinat de Clodius on n'y pouvait pas croire. Car Clodius, depuis six mois, avait perdu toutes les apparences de sa réalité humaine. Ses manifestations avaient pris à nos yeux un caractère si étrange qu'elles ne semblaient pas le fait d'un homme; et d'ailleurs depuis quelque temps on ne le voyait plus. Il était devenu une sorte d'idée du mal; et, si l'on éprouvait sa malfaisance, lui, demeurait insaisissable. Ses projets nous restaient toujours mystérieux, ses démarches cachées et l'on n'atteignait plus qu'à des signes lointains de sa présence: un coup de feu dans les bois vers la nuit, un appel lointain lancé à ses bêtes, ou bien une fumée qui montait tout à coup d'une ravine solitaire... Pour nous, Clodius n'avait plus de corps... J'arrivai à Théotime un peu après

les visiteurs. Je les trouvai dans la cour à regarder en l'air pendant qu'un gendarme frappait à la porte. Je les saluai. Seuls les gendarmes répondirent. Un petit homme gras, qui avait largement dépassé la cinquantaine (il était tout blanc), me dit sans préambule:

«On a assassiné quelqu'un près de chez vous. Vous allez dire ce que vous savez.»

Ce petit homme était vêtu d'un veston noir et d'un pantalon rayé. Il portait des bottines vernies. Je fus étonné de le voir si bien habillé, le matin, à la campagne. Car sa tenue, quoique sévère, montrait une certaine élégance. La veste et le pantalon sortaient de l'armoire; ils avaient le pli. Je me dis: «C'est le juge d'instruction. Il n'a pas l'air aimable.»

Il se méprit sur mon expression d'étonnement, car il s'écria:

«Cela a l'air de vous surprendre. Tout de même, vous n'allez pas me faire croire que vous ignorez cet assassinat: on l'a commis à deux pas de votre porte... Quelle heure est-il?... Neuf heures... A neuf heures, ne rien savoir?... A d'autres, mon

ami, à d'autres!...»

Je pensai: «S'il se trompe déjà si lourdement, l'assassin peut courir...» Ce petit homme ne me troublait pas. Je lui dis:

«Il est en effet à peu près neuf heures... Mais je suis entièrement à votre service.»

Je poussai la porte et les fis entrer. Mon indifférence choqua le petit juge, qui regarda l'un de ses acolytes. Celui-ci, qui portait une serviette sous le bras, me parut être le greffier. Il avait des lorgnons et un chapeau de paille. Tous s'assirent devant la table, sauf les gendarmes, dont l'un se posta devant la porte et l'autre au pied de l'escalier. Il existe cependant une troisième issue (celle qui mène aux caves), mais ils ne la remarquèrent pas. Une fois installé, le juge prit la parole:

«Admettons que vous ne sachiez rien. C'est parfait. Cependant on voisine à la campagne. Il n'y a pas tellement de maisons dans ce quartier...»

Je compris sa pensée.

«Mais non, lui dis-je, on ne voisine pas toujours à la campagne. D'ailleurs je suis brouillé avec mon cousin Clodius.»

Il s'épanouit.

«Et voilà! On finit toujours par apprendre quelque chose!»

Le greffier sourit discrètement et ouvrit aussitôt sa serviette. Impossible de se méprendre sur les intentions de ces gens. Ils ne pouvaient pas les cacher, tellement ils se sentaient heureux de posséder déjà une opinion toute faite. Certes, elle ne m'était pas favorable. Cependant j'y prenais du plaisir, parce qu'ils se trompaient et qu'ils étaient contents.

Le troisième personnage, lui, ne disait rien. Il me regardait. J'avais beau me savoir sans reproche, je n'aimais point ce regard. Sans doute n'avait-il pas fixé beaucoup d'innocents dans sa vie. J'évitais de le rentrer. Il parlait d'un œil lourd, et à peu près inexpressif, mais il me pesait.

Le juge tapota sur la table et m'apprit bien des choses:

«Une balle au cœur, vous comprenez?... En ce moment, le docteur est en train de l'extraire... Ce Clodius tenait un fusil à la main. Lui aussi a tiré... Deux coups de feu!... Et vous n'avez rien entendu?...»

Je secouai la tête.

Il fit semblant de réfléchir:

«En somme, une espèce de duel... Pourquoi pas, après tout?... Car on n'a rien volé... Pas ça!... D'ailleurs, des voleurs pour attaquer cet entre, où en trouverait-on?... Il faut évidemment chercher ailleurs... Seule une haine personnelle, peut-être... Ce Clodius, à ce que l'on m'a dit, n'était pas très commode... Un mauvais voisin... Vous devez en savoir quelque chose, n'est-ce pas?...»

Pour ne pas interrompre son monologue, je fis signe que oui. Il ne put s'empêcher d'en marquer quelque déception; car il devint nerveux, et me demanda à brûle-pourpoint:

«Ne vous a-t-il pas déjà attaqué, une fois? On me l'a raconté, il me semble...»

Le personnage muet ouvrit la bouche:

«Il porte une cicatrice à la tête», dit-il.

J'avoue que je sentis un choc au cœur.

Par bonheur la porte s'ouvrit, et le médecin entra. Il avait extrait la bal-

le. Une balle de revolver, petit calibre.

Malgré la vue de cette balle (à peine plus grosse qu'un pois) je n'arrivais pas à me faire une image concrète de l'assassinat de Clodius! J'y croyais à peine. Cependant ces trois hommes noirs, ce médecin (venu de la ville), leurs prétentions à vouloir créer cette affaire, me prouvaient bien que je ne flottais pas dans les nuages. Je me surpris à murmurer:

«Je dois rêver, sans doute. Tout ceci n'est pas raisonnable...»

Le juge et le greffier échangeèrent aussitôt un petit signe d'intelligence qui signifiait à peu près: «Je vous l'avais bien dit...» Et ils me regardèrent avec une sorte d'admiration affectueuse, comme si, détenteur d'un secret qui leur restait encore inaccessible, j'eusse été véritablement un homme à part, un homme dont ils attendaient je ne sais quelle marque de sympathie. Je n'avais, en effet, qu'un mot à dire pour leur conférer une puissance souveraine. Tout au fond de moi je pensais: «Evidemment, si cela était possible, il ne faudrait pas les décevoir. Autrement ils m'en voudraient à mort...» Cependant mon silence leur paraissait tellement significatif qu'ils avaient la patience d'attendre. Ils ne me posaient plus de questions. A leur idée l'aveu allait sortir, malgré moi, de ma bouche. Mais moi, pendant ce temps, je faisais une étrange découverte: je venais de me rappeler le colporteur. Je l'avais vraiment oublié, puis brusquement, il m'était revenu à l'esprit juste quand j'avais murmuré: «Je dois rêver, sans doute.» Le mot attira la figure

(à suivre)

L'évolution du coût des loyers

On se souvient qu'au début du mois d'avril dernier, le Conseil fédéral accordait aux propriétaires l'autorisation générale d'augmenter de 5 % le taux des loyers perçus dans les immeubles soumis au contrôle des prix. En novembre, le Département fédéral de l'économie publique procédait à une enquête intérimaire sur les loyers, afin de déterminer les effets et répercussions de cette autorisation sur le niveau moyen des loyers.

Les résultats de cette enquête sont maintenant connus. Ils ont permis de constater que la hausse de l'indice du « loyer moyen » avait atteint, entre avril et octobre 1961, 2,7 %. La part du loyer dans l'indice général des prix à la consommation étant d'un cinquième, il s'ensuit que la hausse des loyers a eu pour effet de faire monter l'indice général de 0,5 %. Chiffre très faible, surtout si l'on se souvient que l'autorisation générale de hausse des loyers donnée par le Conseil fédéral, a suscité de vives critiques dans la presse syndicale et socialiste, notamment, sous prétexte qu'il allait en résulter une augmentation intolérable du coût de la vie. L'enquête du Département fédéral de l'économie publique apporte donc un **démenti formel** à ces affirmations qui sont reprises encore maintenant par une partie de la presse socialiste.

Résultats de l'enquête

Au contraire, les résultats de l'enquête ont révélé que la hausse des loyers n'a été ni aussi généralisée, ni aussi importante que l'on s'était plu à

l'imaginer dans certains milieux. C'est ainsi qu'à Berne, par exemple, 45 % des logements dont la construction remonte à une époque antérieure à 1947, n'ont subi aucune augmentation de prix entre avril et octobre 1961. Dans les appartements de construction plus récente et qui ne sont pas soumis au contrôle, les loyers ont été, durant la même période, majorés dans 20,3 % des cas. La hausse a été en moyenne de 2,9 % en ce qui concerne les logements anciens et de 2,4 % dans les autres. Il est tout-à-fait normal que, plus l'immeuble est de construction ancienne, plus les hausses de loyer soient importantes, étant donné le taux modeste des loyers dans ces immeubles, ainsi que les frais élevés d'entretien et de réparation. En toute équité, la hausse est beaucoup plus justifiée dans les anciens immeubles que dans les nouveaux.

Quelques chiffres

Pour la ville de Zurich on a constaté que 64 % des logements datant d'avant 1947 avaient subi une augmentation de loyer, tandis que la propor-

tion s'établissait à 18 % dans les immeubles construits après 1947. La hausse a atteint 3,9 % en moyenne dans les immeubles construits avant la guerre et 1,5 % dans ceux qui ont été construits entre 1940 et 1960. On constate donc que les locataires des logements anciens continuent, après la dernière augmentation générale de loyer, à bénéficier d'un véritable privilège, par rapport aux locataires des appartements qui ne sont pas assujettis au contrôle des prix. La situation est donc loin d'être redevenue normale sur le marché des logements.

Et certains exemples récents, montrent que la démolition d'immeubles encore parfaitement habitables, mais dont le rendement est tombé très bas, se poursuit. Les locataires qui en sont les premiers touchés, comprennent alors, mais trop tard, qu'une augmentation des loyers aurait été préférable. Il serait donc judicieux et équitable pour tout le monde que l'actuel contrôle des loyers puisse être supprimé aussi rapidement que possible. Aux autorités d'agir dans ce sens.

temps méfié, et Dieu sait si les Vaudois peuvent être méfiants.

munale. En est-ce une pour les amateurs de grands crus ?

Exposition nationale

Les tâches ne manqueront point cette année à nos pouvoirs publics, tant cantonaux que communaux. L'une d'entre elles domine toutes les autres : l'exposition nationale. Deux ans certes nous en séparé ; ils ne seront pas de trop pour la mener à chef. On y travaille du reste avec un zèle méritoire et le comblement du lac à l'ouest d'Ouchy est quasiment achevé. L'autoroute Lausanne - Genève tient l'horaire prévu ; elle est même en avance. L'on sait les débats qu'a causé la traversée de Morges ; ce problème est résolu. A mi-chemin de Morges et de Tolochenaz s'élève la propriété de Riond-Bosson, demeure de feu Paderevsky au début de ce siècle. L'illustre pianiste, qui fut, peu après la guerre de 1914-18, ministre des Affaires étrangères de Pologne pendant quelque temps, y reçut plus d'un hôte célèbre ; citons-en deux : le compositeur Stravinsky et le plus grand de nos romanciers : C.F. Ramuz.

Hélas ! l'autoroute réclame une partie de cette splendide propriété, qui a passé en d'autres mains. Bientôt le bruit des bulldozers remplacera les notes ailées qui naissaient sous les doigts d'un prodigieux artiste. Quant à ce que l'autoroute laissera, il sera voué à des constructions à la vérité nécessaires avec l'augmentation constante de la population de Morges et de ses environs. A ce qui fut la demeure de Paderevsky, il restera un nom : Riond-Bosson, que la postérité gardera.

Vacances

Les élèves de nos collèges et leurs maîtres jouissent de vacances bien méritées. Hélas ! la neige, qui avait fait le jour de Noël une apparition assez spectaculaire, n'a pas tenu longtemps, dans nos villes, devant les efforts conjugués d'un vague redoux et de la voirie. Elle vient de nous revenir, puisse-t-elle durer ; nos stations alpêtres s'en accommoderaient aisément et les nombreuses cohortes de skieurs aussi. Ces dernières ont toujours la ressource de grimper assez haut pour trouver une neige à leur convenance. Il y a aussi les patinoires qui attirent toujours plus de monde ; l'on sait combien les matches de hockey sur glace attirent les foules. Et les vacances, que le temps soit propice ou le soit peu, sont toujours bienvenues.

Quand un roi de France mourait, le héraut d'armes, au moment où le cercueil descendait dans la crypte de la basilique de St-Denis, abaissait sa masse et disait d'une voix sépulchrée : le roi est mort. Puis il la relevait, et claironnait : vive le roi.

Comme lui, rendons les derniers honneurs à l'an qui s'en est allé et saluons avec espoir l'année nouvelle.

M. Pn.

Abondance d'avions à Cointrin

Vendredi matin, le brouillard a rendu impraticables les aéroports de Kloten et de Bâle-Mulhouse. Il faut détourner sur celui de Genève-Cointrin les avions des services de Swissair, d'Alitalia, de BEA et de Sabena. On a compté jusqu'à vingt avions sur l'aire de stationnement.

Les avions détournés étaient pour la plupart des appareils à réaction. Fort heureusement, l'acheminement des passagers a pu être poursuivi sans trop de difficultés, car des navettes entre Genève et Kloten ont pu être maintenues dès 13 h. 30 avec des avions à hélices moins rapides à l'atterrissage. Ainsi les passagers en attente à Zurich purent être transportés à Genève d'où ils prenaient place dans les avions qui avaient été détournés. Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

En fin d'après-midi, la situation s'est améliorée à Zurich qui fut à nouveau ouvert aux gros avions.

Aménagement du territoire

Une autre tâche : l'aménagement du territoire. Elle n'est pour l'instant qu'à l'état de projet et suscite de nombreux articles et de savantes conférences. Il se pourrait, bien qu'il faille du temps avant de passer à sa réalisation ; si modeste que soit notre canton, aménager son territoire n'est pas une petite affaire.

Ce qui, par contre, est fait et bien fait : c'est la vente des vins de la commune de Lausanne. Les amateurs avaient pu se faire une opinion lors de la dégustation. Elle fut certainement favorable : les cent quatre-vingt mille litres ont été enlevés presque au pas de charge. L'on savait que les prix seraient élevés ; ils l'ont été au-delà de toute espérance, du moins pour le vendeur... Le fameux Dézaley de la ville, gloire de notre capitale, se vendit dès 6 fr. le litre pour atteindre, avec certains vases, 7 fr. 67. C'est une excellente affaire pour la bourse com-

Dans les cantons

Chronique vaudoise

De nombreux poètes ont chanté, avec un bonheur inégal et non sans mélancolie, la fuite du temps. Thème éternel que l'an 1961, qui vient de rejoindre la foule innombrable de ses prédécesseurs, ne justifie que trop. Il laissera des souvenirs mêlés ; si notre pays n'eut pas à s'en plaindre, le train dont va le monde laisse rêveur. Souvenirs qui ne tarderont pas à s'estomper, puis à disparaître dans la mémoire des hommes ; les historiens se chargeront de les exhumers de l'oubli dans lequel ils seront tombés. Puisse l'an qui s'ouvre s'inspirer, ne fût-ce qu'un peu, de Descartes qui accordait tant d'importance à la rai-

son et au bon sens dans la conduite des affaires humaines.

1962 sera une année électorale ; les Vaudois éliront leur Grand Conseil et leur Conseil d'Etat. Trente arrondissements, tous voués à la proportionnelle, éliront le premier ; le scrutin majoritaire présidera tout naturellement au choix du second. L'on sait que les élections communales ont marqué une avance très nette du « centre-droit », ce qui permet d'augurer favorablement du résultat de ces élections, tout en n'oubliant pas qu'il faut se méfier des raisonnements par analogie...

Les Vaudois participeront aux élections cantonales

Pour la première fois, les Vaudois participeront à des élections cantonales, et l'on peut tenir pour assuré que notre futur parlement comprendra un certain nombre de « grand-conseillers » ou « députés ». Pendant longtemps, notre canton s'est montré résolument hostile au vote et à l'éligibilité des femmes ; le triomphe du beau sexe a été une surprise qui, pour beaucoup de citoyens, n'avait rien d'agréable. Aujourd'hui, rien ne paraît plus naturel, tant il est vrai que l'esprit humain s'accommode rapidement de la nouveauté, après s'en être long-

CINEMA LUX

MARDI 9 janvier à 18 h. 15 et 20 h. 30

UN FILM DOCUMENTAIRE EN COULEURS

donné sous les auspices de CINEDOC

LES SECRETS DU GRAND RECIF

Un film magnifique qui nous montrera par des photographies extraordinaires, la vie mystérieuse et fascinante du fond de la mer.

Flore et faune d'un monde silencieux, le miracle de la création sous-marine.

Sans exagération, un nouveau chef-d'œuvre d'ALFRED BUTTERFIELD

Dès 16 ans révolus

LOCATION OUVERTE DES MARDI à 17 heures à la caisse du LUX

BOULANGERIE SCHWARZ - SION

Rue du Rhône

F E R M E

pour cause de transformation

environ 15 jours

à partir du 9 janvier 1962

A louer à jeune fille, jolie

chambre

non meublée, dans villa bien située, balcon. Disp. év. d'une 2e chambre.

Ecrire sous chiffre P 1164 S à Publicitas Sion.

BOUVERET A VENDRE

chalet meublé

vue sur le lac. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre P 1159 S à Publicitas Sion.

A louer à jeune homme propre et soigneux

chambre

indépendante et chauffée.

Faire offres écrites sous chiffre P 1171 S à Publicitas Sion.

Fauteuils



bien rembourrés, tissu à choix, vert, rouge, bleu, beige

Fr. 80.—

MARTIGNY

On cherche un **APPARTEMENT**

de 2 ou 3 chambres, tout confort, év. meublé.

Faire offres à Carlo Fioré, Ing., Rafineres du Rhône, Aigle.

KURTH

Av. de Morges 9, LAUSANNE

Tél. (021) 24 66 66.

ARNDT VIS DU VALAIS

Entreprise cherche

monteur en chauffage

capable, éventuellement comme associé. Ecrire sous chiffre P 20027 S à Publicitas Sion.

Fabrique de la branche confection messieurs cherche pour entrée immédiate

1 employé comptable

Travail varié, salaires, assurances, AVS, Suva, correspondance française de notre département des ventes. Occasion de parfaire ses connaissances dans la langue allemande. Offre avec curriculum-vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre 1 Sn à Publicitas Sion.

Garage avec agence de marque cherche pour entrée immédiate

bon mécanicien

avec, si possible, connaissances sur Diesel. Place de travail intéressante. Faire offres sous chiffre P 1075 S à Publicitas Sion.

Administration à Sion cherche pour le 1er mars une

EMPLOYEE

doit connaître : français et allemand, notions de comptabilité. Place stable. Congé 1 samedi sur 2.

Adresser offres avec curriculum vitae et photo, en indiquant les prétentions, sous chiffre P 1093 S à Publicitas Sion.

Ménage sans enfant cherche à louer à Sion, à partir du 15 avril.

appartement

de 4 éven. 5 pièces. Ecrire sous chiffre P 20003 S à Publicitas Sion.

Couple hôtelier, cherche

jeune fille

pour s'occuper de leur appartement privé ainsi que de 2 enfants, pas de cuisine ni de gros travaux à faire.

Tél. (027) 2 14 53.

Hôtel de la Planta Sion, cherche

SOMMELIERE

pour le 15 janvier 1962.

Tél. (027) 2 14 53.

A VENDRE

50 m3 de

foin

1ère qualité, à port de camion.

S'adr. à GERARD VOUILLOZ, Le Borgeaud, Bovernier.

Chalet

cherché par deux personnes avec 2 petits enfants, mi-confort, ensoleillé, alt. max. 1600 m., pour mois de juin.

Vachoud, 28, Crozet, Genève.

On demande

jeune fille

pour aider à la cuisine. Bon gage. Vie de famille. S'adr. au Café de la Reine Berthe, Payerne (VD).

Tél. (037) 6 21 25.

Télévision

occasion Philips, grand écran. Garantie de révision. Fr. 500.—

Tél. (021) 32 54 02 (soir).

A LOUER local

état de neuf, à la rue des Châteaux, libre de suite.

Tél. 2 32 21.

Ménage sans enfant, cherche à louer à Sion, à partir du 15 avril

APPARTEMENT

de 4 éven. 5 pces.

Ecrire sous chiffre P 20003 S à Publicitas Sion.

On cherche

porteur

nourri, logé.

Boulangerie Kuhn Sion.

On cherche à Sion

APPARTEMENT

3-4 pièces, pour début mars ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 1126 S à Publicitas Sion.

VERNAYAZ

à louer pour le 1er février ou date à convenir

APPARTEMENT

neuf, 3 pièces 1/2, confort moderne, (hall meublé). Ecrire sous chiffre P 90004 S à Publicitas Sion.

A VENDRE chiots

de 5 semaines, 2 bergers belges, 2 bergers allemands 20 fr. pièce.

S'adresser chez M. PIERRE-ALAIN QUENNOZ, VETROZ.

Une bonne place pour votre annonce

CINEMAS

Sion - Lux

Du jeudi 4 au lundi 8 janvier à 20 h. 30 - Samedi 6 et dimanche 7 janvier, mat. à 15 h. Mille et une sensations dans le plus grand spectacle du monde

LE CIRQUE FANTASTIQUE

avec Victor Mature et Rhonda Fleming
De l'émotion, du drame, du...
Dès 16 ans révolus

Sion - Capitole

Lund. 8 et mercredi 10 janvier à 20 h. 30 - Dès 16 ans révolus
Une cargaison de rires interplanétaires

MINCE DE PLANETE

avec le roi des farfelus Jerry Lewis
Mardi 9 janvier à 20 h. 30
C I N E C L U B

Sion - Arlequin

BEN - HUR

continue son triomphal succès tous les soirs à 20 h. précises
Location d'avance dès 19 h.
Prix des places imposés :
Fr. 3.-, 4.- et 5.-
Dès 16 ans révolus

Sion - Cinémathe

P

RELACHE

jusqu'au 9 janvier 1962.

Martigny - Etoile

Lundi 8 et mardi 9 janvier 16 ans révolus
Une captivante enquête

L'HOMME AU MASQUE DE VERRE

avec Peter van Eyck et Bella St-John

Martigny - Corso

Lundi 8 et mardi 9 janvier 16 ans révolus
Du suspense... Du rire...

CALLAGHAN REMET ÇA !

avec Tony Wrigh et Genviève Kervine

Martigny et les environs

Deux immeubles détruits par un incendie



Ce qui reste des deux bâtiments de MM. Saudan : quelques murs calcinés. C'est un bien triste spectacle. (Photo Schmid)

MARTIGNY (FAV). — Vendredi en fin de journée, un violent incendie a complètement détruit deux immeubles appartenant à MM. Etienne et Georges Saudan, et situés au Brocard.

Malgré la rapide intervention des pompiers, l'incendie a complètement ravagé les deux constructions.

Le feu qui s'est déclaré on ne sait trop comment, a éclaté alors que l'un des propriétaires était dans une écurie voisine, occupé à soigner le bétail, et que l'autre se trouvait en ville,

dans une manifestation à laquelle il avait été convié.

C'est la saison

ST-MAURICE (Pe). — Alors qu'il skiait dans la région, Yvan Eggs, fils de Bernard, a fait une chute et s'est fracturé le péroné.

Il a été hospitalisé. La « Feuille d'Avis » lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

Sierre et le Haut-Valais

Voiture hors de la route

SIERRE (Bl). — Dans la journée d'hier, une voiture conduite par un étudiant suédois habitant Lausanne, et qui se rendait en vacances à Zermatt, est sortie de la route juste après le pont qui enjambe la ligne de chemin de fer, à la sortie de Sierre côté Brigue.

Fort heureusement, le conducteur n'a pas été blessé. En revanche, son véhicule a subi d'importants dommages.

Bagarre

entre saisonniers

SIERRE (Bl). — Dans la nuit de samedi à dimanche, une bagarre a éclaté à la rue du Paradis entre quelques ressortissants italiens. L'un des antagonistes a été conduit à la clinique Beau Site afin d'y recevoir des soins.

A cause d'un arbre de Noël

SIERRE (Bl). — Le poste de premier secours de la ville de Sierre est intervenu à Muraz dans un appartement occupé par M. P. S. où un arbre de Noël avait communiqué le feu au mobilier. Les dégâts sont assez importants.

Le dépôt de poste cambriolé

OLLON (FAV). — Au cours d'une de ces dernières nuits, le dépôt de poste d'Ollon, village situé sur la route, Granges - Chermignon, a reçu la visite d'un ou plusieurs cambrioleurs qui se sont emparés du coffre fort et ont disparu avec.

A noter que le coffre ne contenait pas de grandes valeurs.

La police cantonale immédiatement avertie, par le buraliste qui avait découvert le vol le matin, a ouvert une enquête.

Création d'une nouvelle société

SIERRE (FAV). — Sous l'impulsion de plusieurs chefs de chantier du Valais central, une société des contre-maîtres maçons de cette région vient de se fonder à Sierre, et a jeté les bases des statuts de ce nouveau groupement qui recevra sa consécration dans la société suisse des contre-maîtres dans le courant du mois de février.

Incendie criminel

BRIGUE (FAV). — Nous avons relaté dans une de nos précédentes éditions qu'un incendie avait complètement détruit une grange-écurie vide appartenant à la commune de Brigue et située à proximité du Pont Napoléon.

Cet incendie semblait un peu bizarre, la police cantonale a ouvert une enquête afin d'en déterminer l'origine. Selon l'avis de la police, cet incendie serait d'origine criminelle.

Actuellement, une enquête est en cours afin de découvrir le pyromane.

Violente collision

LA SOUSTE (Vl). — Une violente collision s'est produite samedi matin sur la route cantonale près d'Agarn.

Une voiture conduite par M. Albin Greter, ingénieur domicilié à Gampel, est entrée en collision avec un tracteur agricole attelé d'une remorque et conduit par le jeune Germain Lötcher, âgé de 17 ans, domicilié à Agarn.

Sous la violence du choc, la voiture de M. Greter fit une embardée et heurta ensuite une auto venant en sens inverse et conduite par M. René Bettex, domicilié à Lutry.

Les trois conducteurs ont été blessés, de même qu'un passager de la voiture vaudoise.

Les dégâts matériels sont importants.

Fête annuelle de l'« Edelweiss »

LENS (Bd). — Le 31 décembre 1961 la fanfare Edelweiss de Lens célébra dignement sa fête annuelle. A 10 heures, M. Bruchez, président, donna le départ à la belle phalange des membres honoraires et actifs qui, bannière déployée, entraînée par une superbe marche, se rendit à l'église pour assister à l'Office divin.

Après la messe, un magnifique concert eut lieu sur la place du village sous la direction du brillant Pierrot Bonvin. La population qui s'était attardée ne ménagea pas des applaudissements mérités. L'apéritif servi à l'hôtel de Lens suivit cette aubade et ce fut enfin le traditionnel banquet à la grande salle paroissiale.

La partie oratoire fut dirigée par M. Emile Kervin, professeur à Sion, qui sut tenir la dragée haute et gar-

Ecrivain sierrois honoré

SIERRE (FAV). — La fondation Bühler, pour les lettres suisses, à Zurich, a remis des prix de Frs 2.000.— à divers écrivains suisses romands.

Parmi ceux-ci, un Sierrois a été honoré.

Il s'agit de M. R. P. Bille de Sierre, à qui nous présentons toutes nos félicitations.

Jambe cassée

GAMPEL (FAV). — Le jeune Antoine Zentrigen, âgé de 13 ans, domicilié à Gampel, se livrait aux joies du ski à proximité du village, lorsqu'il fit une violente chute au cours de laquelle il se brisa une jambe.

L'infortuné skieur a été transporté à l'hôpital.

Happé

par une locomotive

VIEGE (FAV). Un convoi de la ligne Viège-Zermatt a happé au passage, entre Brigue et Viège, M. Théodule Willisch, domicilié à Stalden.

Bien que touché par la locomotive, M. Willisch s'en tire à bon compte puisqu'il a été hospitalisé avec une fracture de jambe seulement.

Les cours de cafetiers en 1962

SIERRE (FAV). — Les cours pour l'obtention du brevet de capacité de cafetiers restaurateurs seront à nouveau organisés en 1962, au printemps et en automne.

Le cours de printemps débutera au mois de mars et se donnera à Sierre, comme d'habitude.

Monthey et le lac

Le dernier Noël de Monthey

MONTHEY (An). — L'association pour les vieillards, les invalides, les veuves et les orphelins du district de Monthey a célébré la fête de Noël ce dernier samedi, jour des Rois.

C'est devant une salle pleine à craquer que cette belle fête s'est déroulée.

Plusieurs sociétés ont offert leur concours.

Tout d'abord la fanfare ouvrière du district, « L'Aurore », puis les « Vieux costumes de Troistorrents », et « l'Orphéon ».

La manifestation se termina par la distribution de cadeaux.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons plus en détail sur cette manifestation.

Soirée des Vieux costumes

TROISTORRENTS (An). — C'est devant une salle archi comble que la Société des Vieux costumes de Troistorrents a donné sa soirée annuelle et familière.

Le public n'a pas ménagé ses applaudissements à cette société qui avait, selon son habitude, très bien fait les affaires, sous la direction avisée de son président, M. Lucien Promant.

Cette soirée se poursuivit fort avant dans la nuit et permit au public de prouyer son attachement à la société qui maintient encore en honneur les vieux costumes de la vallée.

Jambes cassées et contusions en série

MONTHEY (An). — Au cours de ces derniers jours, l'hôpital du district de Monthey a enregistré de nombreuses arrivées de patients en provenance des diverses stations de sports de la région. Les plus gravement atteints sont :

Mlle Martine Roux, 11 ans, qui s'est fracturée une jambe alors qu'elle faisait du ski dans la région de Morgins.

Ce fut ensuite M. Francis Besse, qui se fractura la cheville lors d'une chute survenue alors qu'il effectuait une descente dans la région de Planachaux.

GRAIN DE SEL

Tous vents !...

Il fut un temps, en cette bonne ville de Sion, où des hommes qui ne se prenaient pas au sérieux tentaient de l'animer une fois l'an. Généralement en automne, de préférence au début des vendanges.

Des journalistes avaient eu l'idée de créer les fêtes de Tous-Vents : André Marcel, le premier, Forestier ensuite, d'autres avec eux.

Ces fêtes eurent un retentissement peu ordinaire, furent accueillies dans tout le pays avec une sympathie impensable, et connurent le succès.

A leur annonce dans le public, celui-ci accourait à Sion en masse et ne quittait la ville qu'après avoir largement profité des heures de détente offertes dans un cadre unique au monde.

Puis, ces festivités dégénérent en beuverie, usées un peu trop rapidement, hélas ! par la répétition de scènes banales où les baccanales avaient pris le pas sur les manifestations de l'esprit.

Elles s'effondrèrent sous le poids de l'inertie ; et les abus les plus regrettables, que l'on aurait pu éviter, les ont finalement entermées.

Reviendront-elles un jour à la surface ?

Nous n'en savons rien. Pourquoi y pensons-nous en ce début de l'an ?

En ouvrant un grand journal français, nous tombâmes en arrêt, l'autre jour, sur une information concernant un récent succès remporté par le « roi des camelots, bien connu sous le nom « Le Père La Souris », qui fut, avec Dupuy-lacravate, l'un des bonimenteurs de notre « fiesta ».

Or, ce même entrefilet du « Figaro » nous apprenait la mort de Max Dupuy, ce joyeux drille qui sut se faire, en quelques jours, de nombreux amis à Sion.

Et c'est justement la mort de ce compère, célèbre en France, qui a remué en nous quelques souvenirs des fêtes de Tous-Vents et fait germer l'espoir qu'un jour elles reviendront dans leur éclat de premières années ; car la formule, revue et corrigée, reste valable. Que vous en semble ? ?

Isandre.

Fracture

EVIONNAZ (Pe). — Mme Séraphine Mettan, d'Evionnaz, s'est fracturée le col du fémur à la suite d'une glissade. Elle a été hospitalisée à la clinique St-Amé à St-Maurice.

Sion et la région

Le Rd Père Zavatta donnera des conférences

Le Révérend Père Zavatta sillonnera ces prochains jours le Valais central pour y donner des conférences au cours desquelles il évoquera des souvenirs et des leçons qu'il a tirés de son séjour en Russie de 1942 à 1953.

De nationalité italienne, le Père a terminé ses études au Séminaire d'Aurore en Roumanie. Ordonné prêtre, il est aussitôt, sur son désir, désigné pour une mission apostolique en Ukraine. Le 8 février 1942, il parvint à Odessa, centre de cette mission et se verra confier la paroisse de Balchoi-Fontan. Il sera bientôt arrêté et connaîtra une longue série d'épreuves qui le mèneront de prisons en camps de concentration puisqu'il fut condamné à dix ans de travaux forcés pour « propagande antisoviétique ».

Le Père Zavatta a écrit un petit livre de 120 pages intitulé : « Douze ans dans le paradis soviétique ». Dans ces pages très émouvantes, le lecteur se voit rappelé, en des temps où le loup veut se faire agneau et arrive à bernier tout le monde, que le communisme est intrinsèquement pervers et

que, malgré tous les mensonges de la propagande, le monde qu'il instaure est un monde inhumain.

Que ceux qui ne veulent pas demeurer volontairement aveugle prennent la peine d'aller écouter le Père Zavatta : ils en tireront le plus haut profit.

Lieux et horaires des conférences :

— Sion : Aula du Collège, mercredi 10 janvier, à 20 h. 30.

— Veysonnaz : jeudi 11 janvier.

— Nendaz : vendredi 12 janvier.

— Ayent : dimanche 14 janvier.

— Grimisuat : dimanche 21 janvier.

M. Roger Bonvin à la Lenk

SION (FAV). — M. Roger Bonvin, conseiller national et président de la ville, s'est rendu jeudi à l'ouverture du 21e camp national de ski pour la jeunesse de la Fédération suisse de ski à la Lenk où il a prononcé un intéressant exposé.

Rappelons que ce camp réunit 700 enfants de toute la Suisse et en particulier, un groupe de Suisses de l'étranger provenant de Karlsruhe et Hannover. Il durera jusqu'au 10 janvier et comporte outre l'enseignement du ski, des jeux, des excursions et des soirées familiales.

Nominations à la Banque cantonale

SION (FAV). — Nous apprenons que le Conseil d'administration de la BCV a appelé M. Charles Baechler, de Sion, aux responsabilités de chef de service des comptes courants pour la division « comptabilité » et M. Elie Coudray, de Vétroz, au poste de sous-chef de service.

Nos vives félicitations.

M. Joseph Udry

PLAN-CONTHEY (FAV). — M. Joseph Udry est décédé dans sa 73e année après une maladie vaillamment supportée. M. Udry était un homme très attaché aux travaux de la terre. A sa famille durement frappée, nous présentons nos sincères condoléances.

Un Valaisan de Genève victime d'un accident

SION (FAV). — Un Valaisan de Genève, M. R. Fellay, administrateur, qui roulait sur le pont Butin, à Genève, est entré en collision avec une voiture pilotée par Mme Ferrand, qui s'était mise en travers de la route quelques instants auparavant à cause du verglas.

Par chance, il n'y a pas eu de blessé, mais les dégâts aux deux voitures sont assez importants.

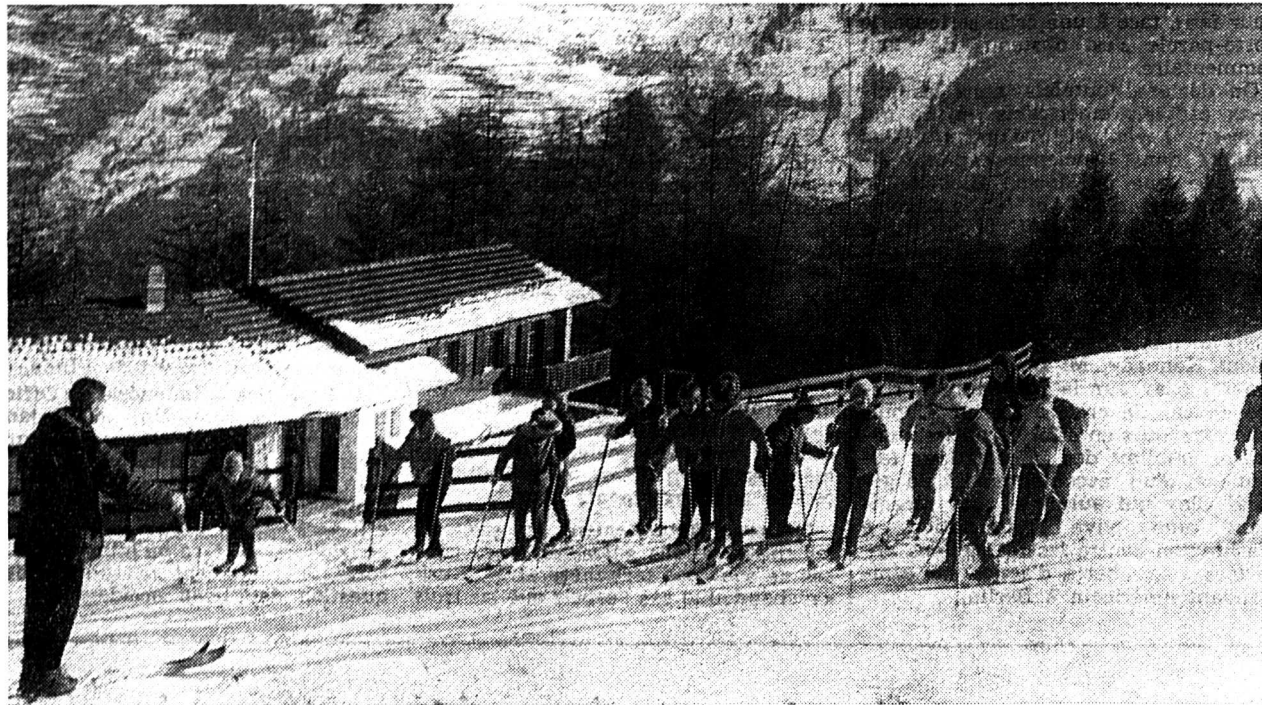
Un enfant se casse la jambe

SION (FAV). — Le jeune Serge Tschopp, âgé de 7 ans et demi, s'est cassé la jambe vendredi, en skiant aux Mayens de Sion.

Il a été transporté à l'hôpital de Sion.

Sion et la région

Le cours de ski des Mayens-de-Sion a réuni cette année 426 participants (un record)



Une classe de débutants en exercice sous l'œil attentif du moniteur.

(Photo J.-Y. D.)

Depuis mercredi dernier, le traditionnel cours de ski annuel organisé par le Ski-Club de Sion aux Mayens-de-Sion, aux Collons et à Thyon, a réuni le nombre record de 426 participants, pour la plupart des enfants, qui ont mis à profit leurs derniers jours de vacances pour s'initier à la pratique du ski ou pour compléter leur bagage, ceci sous la conduite de moniteurs compétents.

Ces journées qui, la veille encore du cours, paraissaient bien compromises vu les conditions atmosphériques défavorables, ont finalement obtenu un plein succès, car, au-dessus du brouillard de la plaine, le soleil resplendissait sur les pentes neigeuses. Nous avons pu constater, lors de la journée officielle de vendredi, que, sous la direction dévouée et parfaite de M. Charles Imbach, ces cours de ski 1962, basés comme toujours sur l'enseignement de l'Ecole suisse de ski, étaient profitables à tous les enfants.

Vendredi, plusieurs personnalités tinrent à se rendre sur place pour témoigner leurs encouragements aux organisateurs et pour se rendre compte du gros effort qui a été accompli pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse séduisante. C'est ainsi que nous avons pu noter la présence de MM. Roger Bonvin, président de la ville de Sion et de la Fédération suisse de ski ; Camille Sierro, président d'Hérémence ; Maurice d'Allèves, préfet de Sion ; Georges Pitteloud, instituteur à Vex. Après avoir visité les classes de débutants des Mayens-de-Sion, ces hôtes se rendirent aux Col-

lons où les élèves plus avancés apprenaient à se perfectionner.

Hier après-midi, à 15 h. 15, devant l'hôtel des Plans, les 426 participants effectuèrent une petite démonstration et se dispersèrent. Le cours de ski 1962 s'était terminé dans la joie.

Signalons que le dimanche 18 mars

1962, une journée de la jeunesse sera organisée par le Ski-Club de Sion, afin de permettre aux enfants de tout âge et de toute force, ayant participé au cours de ski des Mayens, de se mesurer dans un concours sur les magnifiques pentes de Thyon.

J.-Y. D.

Mme Raphaël Lager

SION (FAV) — A Sion, est décédée, dans sa 59e année, Mme Raphaël Lager-Bacher, après une longue maladie chrétiennement supportée. Mme Lager et son mari, fondé de pouvoir de la Fédération des producteurs de lait, ont eu le grand mérite d'élever une grande famille de huit enfants avec de modestes moyens.

L'aîné d'entre eux est le révérend vicaire de Saxon, M. Marc Lager. Deux autres des fils se vouent au sacerdoce : M. l'abbé Germain Lager, au Vietnam, et M. Klaus Lager, au grand séminaire. M. Stephan Lager terminera bientôt ses études en sciences économiques à St-Gall. M. Oscar Lager est un musicien de grande valeur.

Leurs trois filles sont Mlle Ida Lager, institutrice à Sion ; Mlle Martha Lager, infirmière à Genève, et Mme Hutter.

Mme Lager était la belle-mère de M. Hutter, qui vient de perdre son père et sa belle-mère.

A cette famille exemplaire durement frappée par ce deuil, nous présentons nos sincères condoléances.



Skieuse malchanceuse

SION (FAV) — Mlle Josiane, Lucianaz, la charmante sœur de Jacky, accordéoniste connu, s'est fracturée une jambe alors qu'elle se livrait aux joies du ski. L'infortunée a été ramenée chez elle afin d'y recevoir les soins nécessaires.

Nous lui présentons nos vœux de prompt guérison.

Réunion de comité

ST-MARTIN (Ir) — Le comité de la laiterie centrale de St-Martin s'est réuni samedi après-midi sous la présidence de M. le préfet Pralong.

La remise en exploitation de la laiterie a été fixée au 12 janvier prochain. D'autre part, un projet d'installation de congélateur collectif, avec cases à disposition des habitants est à l'étude et sera soumis à la prochaine assemblée générale.

Pas de chance...

SION (VI) — Vendredi après-midi, Mlle Lorette Zengaffinen, infirmière, habitant Sion, s'est brisée une jambe alors qu'elle skiait dans la région de Selkingen (Conches).



L'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA F. V. P. L., ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Raphaël LAGGER

épouse de leur dévoué collaborateur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Le Chœur mixte de langue allemande a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Johann HUTTER

père et beau-père de ses membres actifs Monsieur et Madame Joseph et Hanny Hutter-Lagger.

Les obsèques ont lieu ce matin à Oberwald.



Le Chœur mixte de langue allemande a le pénible devoir de faire part du décès de

MADAME

Raphaël LAGGER-BACHER

mère et belle-mère de nos membres actifs Mademoiselle Ida Lager et Madame et Monsieur Joseph Hutter-Lagger.

Le Chœur chantera la messe d'ensevelissement.

MADAME

YVETTE MURY-GIRARD

Choisy-le-Roi, Martigny et Lausanne remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, soit par leur présence, par l'envoi de lettres de condoléance, de couronnes, de fleurs et de dons de messes.

Un merci spécial à la classe 1919.



Monsieur et Madame Prosper Udry-Furrer et leur fille Christiane, à Sion ; Monsieur Charles Udry, à Plan-Conthey ;

les enfants et petits-enfants de feu Joséphine Dessimoz-Udry, à Conthey ; les petits-enfants de feu Julien Udry, à Pont-de-la-Morge ;

Monsieur et Madame Calixte Udry-Berthousoz, à Sion ;

les enfants et petits-enfants de feu Emile Udry, à Genève ;

Monsieur Camille Udry, à New-York ;

Madame Veuve Julie Fontannaz-Udry, ses enfants et petits-enfants, à Daillon et Bourg ;

les enfants de feu Louis Fumeaux-Germanier, à Conthey ;

les enfants de feu Emile Dessimoz-Germanier, à Conthey ;

Monsieur et Madame Eloi Germanier-Germanier, leurs enfants et petits-enfants, à Conthey ;

ainsi que les familles parentes et alliées Udry, Furrer, Dessimoz, Duc, Germanier, Fumeaux, Fontannaz, Berthousoz, Rapillard, Jacquemet, ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph UDRY

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, et cousin, décédé après une courte maladie dans sa 73e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Plan-Conthey mardi 9 janvier à 10 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Raphaël Lager ; Mademoiselle Ida Lager ; Monsieur l'abbé Marc Lager, vicaire à Saxon ;

Madame et Monsieur Joseph Hutter-Lagger, et leurs enfants ;

Monsieur Oscar Lager, à Vienne, et sa fiancée Madame Bianchi, à St-Maurice ;

Monsieur l'abbé Germain Lager, Salésien, Thu Duc, Vietnam ; Mademoiselle Martha Lager, à Genève ;

Monsieur Stephan Lager, à Saint-Gall ;

Monsieur Nicolas Lager, Grand Séminaire à Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées : Baohar, Richner, Nicolaïdes, Sackmann, Zehner, Lager et Imobedorf, ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

MADAME

Raphaël LAGGER

née Joséphine BACHER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tant et parente enlevée à leur tendre affection, après une maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise, dans sa 59e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 9 janvier à 11 heures.

R.I.P.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser aux missions salésiennes de Thu Duc, Vietnam.



Le Männerchor Harmonie de Sion a la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Johann HUTTER

père de son dévoué membre actif. L'ensevelissement aura lieu ce jour à Oberwald.



Madame Léo MEYER, à Tourtemagne
Mademoiselle Anne-Marie MEYER, à Tourtemagne ;
Monsieur et Madame Franz MEYER-FUSTER et leurs enfants, à Tourtemagne ;
Mademoiselle Johanna MEYER, à Tourtemagne ;
Monsieur et Madame Joseph MEYER-ARNOLD et leur enfant, à Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

LÉO MEYER

Ancien Député

leur très cher époux, papa, frère, beau-père, grand-papa, oncle et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 66e année, après une brève maladie, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Tourtemagne le mardi 9 janvier à 10 h. 30.

En lieu et place de couronnes et de fleurs, nous recommandons les dons en faveur de l'église paroissiale de Tourtemagne et de l'Asile des vieillards, à La Souste.

R. I. P.

Après un entretien d'une heure

Accord entre Kennedy et Clay

WASHINGTON (Afp). — C'est à l'issue d'un entretien d'une heure du président Kennedy avec le général Lucius Clay que la déclaration présidentielle sur Berlin a été communiquée à la presse par M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche.

Dans cette déclaration écrite, approuvée par le général Clay, le président des Etats-Unis souligne tout d'abord qu'il « continue de se féliciter d'avoir le général Clay comme représentant principal du gouvernement américain à Berlin ».



M. Gaitskell, chef du parti travailliste anglais vient de visiter le mur de la honte de Berlin-Est. Notre photo le montre en train d'observer ce qui se passe de l'autre côté des barbelés de M. Ulbricht.

Après avoir indiqué que le général Clay et lui-même avaient procédé à « un examen très utile et très satisfaisant de la situation actuelle à Berlin et en Allemagne », le président Kennedy poursuit : « Nous avons longuement discuté des moyens de maintenir et de consolider la vie à Berlin-Ouest à l'avenir comme dans le passé. Nous avons également passé en revue l'ensemble du problème consistant à contrôler efficacement une éventuelle situation critique et nous sommes parvenus à un plein accord

sur la politique à suivre pendant les prochains mois ».

« Cet entretien, conclut le président Kennedy, a permis au secrétaire d'Etat Dean Rusk, au général Clay et à moi-même de maintenir un rapport encore plus étroit en ce qui concerne la question de Berlin ».

Interrogé par des journalistes, le porte-parole de la Maison Blanche a démenti qu'il ait jamais été question de remplacer le général Clay à Berlin. Comme on lui demandait si le général Clay avait estimé que le commande-

ment militaire américain à Berlin ne disposait pas de moyens suffisants pour faire face à une crise sérieuse, le porte-parole s'est abstenu de tout commentaire.

On déclare, toutefois, dans les milieux officiels américains, en ce qui concerne l'éventualité d'une situation critique dans l'ancienne capitale allemande, que la Maison Blanche, le Département d'Etat et le haut commandement des Etats-Unis à Berlin continueront, comme par le passé, à procéder à des consultations à ce sujet. Dans ces mêmes milieux, on souligne également qu'il n'existe absolument aucune controverse entre le président Kennedy, M. Dean Rusk et le général Clay sur la procédure à suivre en cas de crise à Berlin. Depuis plusieurs jours en effet, la presse américaine publiait des informations faisant état d'un mécontentement du général Clay qui aurait adressé récemment une vive protestation à Washington contre les restrictions apportées à la liberté d'action du commandant américain à Berlin.

Rusk parle à la télévision de Berlin et du Portugal

WASHINGTON (Afp). — La question berlinoise demeure un « problème très important, un problème chargé de dangers en puissance », a déclaré dimanche M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, au cours d'une interview télévisée du programme de la chaîne MBS « Reporters round-up ».

Faisant allusion aux entretiens de M. Llewelyn Thompson, ambassadeur des Etats-Unis, avec M. Andrej Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, M. Rusk s'est déclaré « encouragé ».

Les gouvernements, a-t-il dit, « discutent actuellement » des dispositions à prendre pour protéger tous les intérêts en jeu sans qu'il y ait recours à la force. « D'autre part a ajouté M. Rusk, les différences entre un accord négocié et ce qu'on appelle un modus vivendi ne sont pas très grandes ».

Le secrétaire d'Etat a abordé les autres points suivants :

1) **Désarmement** : Il ne faut pas être trop optimiste quant à la discussion qui s'ouvrira à Genève le 14 mars. Mais il convient malgré tout de ne ménager aucun effort pour limiter la course aux armements.

2) **Laos** : Actuellement en suspens, les conversations entre les trois princes ne sont pas terminées et M. Rusk « n'abandonne pas l'espoir que les trois

dirigeants laotiens parviendront en fin de compte à un accord ».

3) **Inde et Portugal** : En s'emparant par la force de l'enclave portugaise de Goa, l'Inde a suscité la réprobation de l'opinion de plusieurs pays a estimé le secrétaire d'Etat qui espère vivement que le Portugal ne se retirera pas des Nations Unies. Les Etats-Unis, a-t-il indiqué continueront d'honorer leurs engagements à l'égard de l'Inde.

4) **Pays-Bas - Indonésie** : « Officiellement » les Etats-Unis n'ont jamais proposé leurs bons offices aux parties intéressées. Le gouvernement américain, a-t-il conclu, « ne voit aucun empêchement à ce que des discussions efficaces commencent entre La Haye et Djakarta et à ce qu'intervienne une sorte de règlement pacifique » de la question de l'Irian occidental.

Pour mettre fin à une inquiétante tension

Londres propose des pourparlers au Guatemala

LONDRES (Afp). — Le gouvernement britannique vient de proposer au gouvernement guatémaltèque l'ouverture de pourparlers destinés à réduire la tension qui s'est créée dans les relations entre les deux pays à la suite des nouvelles revendications du Guatemala sur le Honduras britannique.

Cette proposition est contenue dans une note qui reprend les termes d'une précédente note de novembre 1961 à laquelle le Guatemala n'a jamais répondu et où la Grande-Bretagne se déclarait prête à entamer des discussions sur les questions litigieuses séparant les deux pays.

On espère, dans les milieux informés de Londres que le gouvernement guatémaltèque répondra à la démarche britannique et d'une façon positive. L'idée même de ces pourparlers avait d'ailleurs été avancée par le Guatemala lui-même en 1961, mais depuis, les revendications sur la colonie britannique du Honduras ont été reprises et le président Ydigoras Fuentes a même menacé de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.

Les pourparlers envisagés dans la nouvelle note britannique permettraient selon les milieux bien informés,

de déterminer les intentions précises du président Ydigoras Fuentes que l'on avoue ne pas bien décèler à Londres.

C'est ainsi que l'on ignore si le président Ydigoras Fuentes est toujours partisan d'une association fédérale d'Amérique centrale qui, sous l'égide du Guatemala, comprendrait le Honduras britannique.

Sur ce plan on souligne d'ailleurs de source autorisée que la position

britannique n'a pas varié et n'est pas susceptible d'être modifiée au cours d'éventuels pourparlers avec le Guatemala. La politique du Royaume Uni est de favoriser l'accession progressive du Honduras britannique à l'indépendance sans préjuger l'avenir de ce territoire une fois devenu indépendant. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement britannique insiste de nouveau pour que des ministres du Honduras participent aux futurs entretiens anglo-guatémaltèques.

On espère d'autre part à Londres que si ces entretiens ont lieu, ils permettront aux deux pays de régler un certain nombre de questions économiques. Il s'agit notamment du prolongement éventuel du chemin de fer du Honduras britannique en territoire guatémaltèque.

Les Etats-Unis et Vientiane

VIENTIANE (Afp). — L'interdiction par les Etats-Unis de l'aide économique au gouvernement de Vientiane, qui paraissait imminente depuis quelques jours, est aujourd'hui effective : l'ambassade américaine vient de refuser en effet de délivrer aux services financiers du gouvernement un chèque de 4 millions de dollars qui représentait l'échéance de l'aide américaine au Laos pour le mois de janvier 1962.

La tuerie persiste dans toute l'Algérie

ALGER (Afp). — Plusieurs attentats et explosions de plastic ont eu lieu dimanche matin en Algérie, faisant un mort et deux blessés, tous Musulmans.

A Alger, deux attentats ont été commis, l'un contre un marchand de tabac musulman qui a été tué sur le coup, l'autre contre un marchand de journaux qui a été grièvement blessé. Les tueurs ont réussi à s'enfuir.

A Bône, un Musulman âgé d'une cinquantaine d'années a été grièvement blessé à coups de revolver par un inconnu qui s'est enfui aussitôt.

Enfin, à Philippeville, une charge de plastic a explosé dans un magasin du centre, faisant des dégâts très importants.

Vingt-sept attentats au plastic avaient été enregistrés dans la journée d'hier et la nuit dernière sur le territoire algérien, faisant 14 morts et 22 blessés.

● TOKYO (Reuter) — La police japonaise annonce que deux alpinistes sont morts d'épuisement au mont Shirouma, dans le nord du pays. Depuis le 1er janvier, la montagne a déjà fait au Japon 25 morts, 15 blessés et 10 disparus.

L'Autriche ne veut pas seulement être neutre, mais aussi respectée, a dit M. Adolf Schaerf

VIENNE (AFP) — « L'Autriche n'est pas seulement décidée à être neutre, elle veut aussi mener une politique étrangère qui tienne compte de la situation mondiale », a déclaré M. Adolf Schaerf, président de la République fédérale autrichienne, hier soir, au cours d'une allocution télévisée.

« Nous ne voulons pas imposer des obligations, nous repoussons les subterfuges, mais nous entendons que la position de l'Autriche soit respectée », a ajouté M. Schaerf qui a ensuite rappelé les caractéristiques de la neutralité autrichienne :

« La déclaration de neutralité du 26 octobre 1955, a-t-il dit, n'est pas un traité d'Etat conclu avec d'autres pays, mais une formulation unilatérale autrichienne fondée sur une loi constitutionnelle. Elle représente un devoir que nous avons assumé après l'entrée en vigueur du traité d'Etat sur le rétablissement de l'indépendance et de l'autonomie de l'Autriche. Cette neutralité n'est garantie par aucun Etat étranger. Nous avons communiqué notre décision à tous les pays, mais aucune puissance étrangère n'a le droit de contrôler l'application de notre neutralité et de nous prescrire la manière d'interpréter notre loi sur la neutralité ».

Cette déclaration est considérée dans les milieux politiques viennois comme une réponse indirecte aux « soucis » récemment exprimés par Moscou et Prague quant à la mise en danger de

la neutralité de l'Autriche par un rapprochement de ce pays avec le Marché commun.

Réunion du « GPRA » : très peu d'indications

MOHAMMEDIA (Afp). — Le « G. P. R. A. » a tenu hier sa première réunion au Maroc, dans un grand hôtel de Mohammedia, localité située à une vingtaine de kilomètres de Casablanca.

Sur cette réunion qui s'est poursuivie toute l'après-midi, la presse n'a pu obtenir que peu d'indications.

Toutefois dans les milieux FLN on dément que le « G.P.R.A. » ait décidé de s'installer au Maroc ainsi que le bruit en avait couru au cours des dernières 48 heures.

L'hôtel du FLN est une véritable place forte tant est important le dispositif de sécurité mis en place par les autorités marocaines. Aux portes de la ville des barrages très stricts filtrent les automobiles, créant des embouteillages. Partout dans la ville, la police multiplie les contrôles.

Les observateurs ont été intrigués par l'importance des équipes de secrétaires et de conseillers que les « ministres du G.P.R.A. » ont amenés avec eux de Tunis. Un nombre aussi élevé d'assistants — une trentaine au

moins — paraissant supérieur aux besoins d'une simple réunion ministérielle, même exceptionnelle, l'hypothèse d'une installation au Maroc du « G.P.R.A. » avait repris vigueur.

lais - Valais dernière - Valais dernière - Va

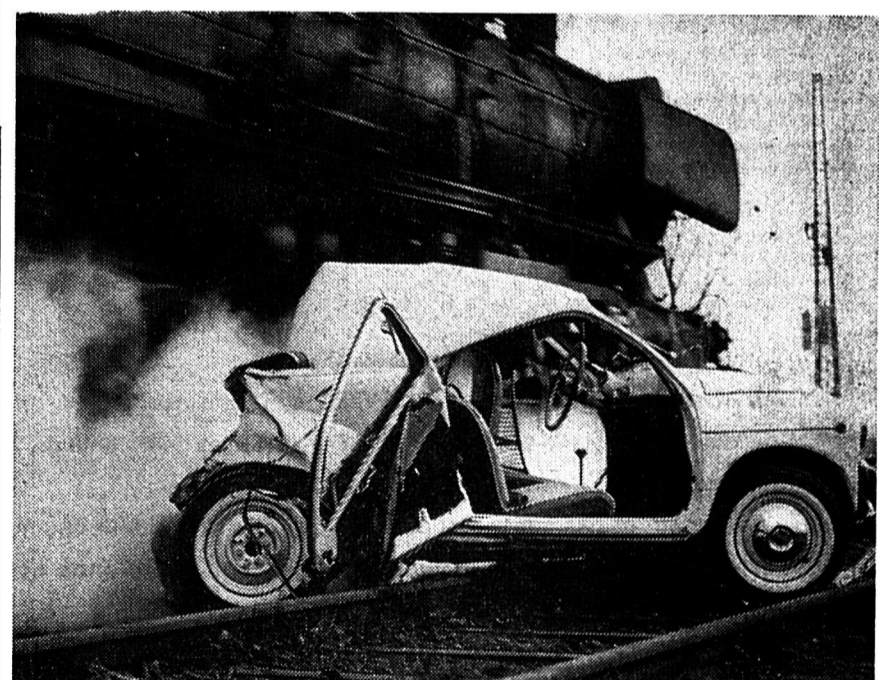
Quatre alpinistes dans la paroi nord du Cervin

ZERMATT (Jn). — Dans la journée d'hier, la surprenante nouvelle courait dans la station de Zermatt.

Quatre alpinistes, partis la veille, se trouvaient dans la paroi nord du Cervin.

Ces quatre courageux sont : Toni Hiebeler, Toni Kinzhofer, le Dr Pierre Mazaud, de Paris, qui vécurent en compagnie de Bonatti l'affreuse tragédie du Mont Blanc, il y a quelques mois, et Erich Krempke, un ingénieur autrichien, habitant Zermatt.

Hier soir, les 4 hommes avaient établi leur campement au dessus de



Un express allemand a déchiété une voiture à Neuss (Rhin). La garde du passage à niveau avait relevé les barrières pour laisser passer les véhicules, le train étant en retard. Ce terrible accident a fait deux morts.

Gilbert Bécaud compositeur classique

PARIS (AFP) — Gilbert Bécaud a franchi le pas : de chansonnier-chanteur de charme, il a passé compositeur classique. Les Concerts Padeloup avaient inscrit hier à leur programme une cantate dont il est l'auteur, « L'Enfant à l'Etoile », après une symphonie de Beethoven et un concerto de Mozart. Albert Wolff dirigeait l'orchestre.

Des applaudissements unanimes ont salué l'œuvre nouvelle de Gilbert Bécaud, qui était dans la salle. Acclamé par le public, il a dû venir en scène pour remercier pendant que les acclamations reprenaient de plus belle.